

**LE PUY
CONSTRUIRE
DEMAIN**



Vignes du Domaine de Fonscolombe – Été 2023





Le billet

Penser l'avenir du Puy



Chers concitoyens,

L'année 2024 s'annonce pleine d'espoir.

Nourris par des projets résolument tournés vers l'avenir, respectant notre histoire et notre identité, nous avons réussi le pari de redynamiser le village. Nous pouvons désormais profiter de l'Îlot Rousseau et de ses commerces qui créent de nouveaux lieux de vie et de rencontres, animant encore davantage le cœur du Puy.

Nos infrastructures se modernisent à l'image des travaux du Mille Club et du nouveau Quartier des Écoles, qui offriront à tous les usagers un environnement sécurisé et apaisé. Le projet du Cinéma-Théâtre se concrétise avec la validation du permis de construire et les premiers travaux qui se précisent.

Avec la même volonté, nous continuerons d'agir afin de pérenniser l'avenir de notre village dans un souci d'équilibre, de cohésion et de proximité.

Jean-David CIOT

Maire du Puy-Sainte-Réparate

Avec la volonté d'innover, nous vous proposons une nouvelle expérience de lecture pour ce nouveau numéro du MAG. Il se dévoile dans deux sens différents. Plongez dans l'expérience par l'entrée que vous préférez. N'hésitez pas à nous faire vos retours à l'adresse mail suivante : com@mairie-lepuysainterepade.fr.

Sommaire

Construire demain

03

AMELIORER LE CONFORT DES PLUS JEUNES

Transformer le cadre de vie des plus jeunes pour favoriser leur épanouissement

07

PRÉSERVER LE QUOTIDIEN DES PUÉCHENS

Repenser le Puy pour améliorer le quotidien

11

VEILLER À LA SÉCURITÉ DES PUÉCHENS

Un engagement du quotidien

15

UN VILLAGE ÉCOCITOYEN

Pour un village responsable

20

VIE MUNICIPALE

Libre expression des élus

21

JOUR APRÈS JOUR

Hommages
Naissances / Mariages / Décès

24

MAGAZINE VIVRE LE PUY

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Mairie du Puy-Sainte-Réparate
Graphisme : OSCO Design - www.osco.fr
Dépôt légal : 22 janvier 2009 -
Imprimerie : N° siret 39265813400037 - Imprimé sur papier recyclé



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE



Mairie du Puy-Sainte-Reparate

www.ville-lepuysainterepade.fr

04 42 61 82 36

contact@mairie-lepuysainterepade.fr



AMELIORER LE CONFORT DES PLUS JEUNES

M. le Maire et son adjoint B. CHABALIER aux aménagements et grands projets



L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024 EN CHIFFRES

220 élèves à l'École Maternelle Arc-en-ciel pour 8 classes, avec une nouvelle classe ouverte

326 élèves à l'École Élémentaire de la Quiho pour 13 classes.

42 élèves à l'École Élémentaire de Saint-Canadet pour 2 classes.

507 élèves au Collège Louis Philibert pour 19 classes.

90,55% de taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) au Collège Louis Philibert sur l'année 2022/2023.

38,26% DE MENTION TB, en hausse par rapport aux années précédentes.



Tableau numérique à l'école maternelle Arc-en-Ciel - Rentrée 2023

DU NEUF EN 2023 / 2024

L'été dernier, la municipalité a poursuivi son programme de modernisation des écoles pour offrir un cadre de vie toujours plus adapté aux enfants.

École Maternelle Arc-en-Ciel

- Une nouvelle classe entièrement équipée.
- Pose de 8 tableaux numériques dans 8 salles de classe, permettant ainsi de proposer des contenus numériques et interactifs aux enfants, les familiarisant dès le plus jeune âge aux outils informatiques.
- Une salle de classe totalement repeinte ainsi qu'un pan de mur dans chaque classe.

École Élémentaire de la Quiho

- Le hall d'entrée et une partie du couloir ont été repeints.
- 6 salles de classe ont été repeintes.

École Élémentaire de Saint-Canadet

- Nouvelle cuisine avec des équipements modernes, adaptés et aux dernières normes sanitaires.



Les élèves de l'école de la Quiho en visite au Moulin Dauphin de Cucuron - Décembre 2023

LE PARVIS DES ECOLES : UN CHANTIER QUI AVANCE

Le chantier du Parvis des Ecoles a démarré peu avant la rentrée scolaire et se poursuit depuis avec les aménagements de surface qui marquent les véritables transformations visuelles et pratiques du quartier. Tout a été mis en œuvre pour valoriser ce site naturel historiquement enclavé et en faire un parvis public ouvert à tous, aménagé à l'équilibre entre naturalisation et minéralisation des espaces. Un choix cohérent pensé pour un espace public agréable et ancré dans son temps. Le parvis offrira une voirie entièrement sécurisée et adaptée à tous les modes de transport, ainsi que des stationnements plus importants. Les enfants bénéficieront d'un lieu apaisé et sécurisé, tout en leur offrant un nouvel espace de loisir. Sa livraison est prévue pour la rentrée 2024.



Sergine SAIZ-OLIVER

1^{ère} Adjointe déléguée à l'Animation du village, à la Jeunesse et Vie Scolaire

Un chantier nécessaire et ambitieux

Nos écoles ont besoin de s'adapter aux changements sociétaux et à la modification du climat. Cette nouvelle entrée permise par les travaux du parvis va transformer le quartier en un nouveau centre vivant qui se connectera avec le village par des voies vertes et des espaces apaisés. Il sera un lieu de rencontre entre tous les parents, les enfants et la communauté éducative. Les surfaces, traitées avec des revêtements perméables, permettront une meilleure infiltration de l'eau et favoriseront les îlots de fraîcheur. Chaque usager sera pris en compte : aménagement de places de parking, dépose-minute pour les parents, espaces de détente avec des bancs et chemins piétonniers pour circuler en toute sécurité.

Sur la question du dérèglement climatique : A la rentrée 2024, un flux de renouvellement d'air va être installé dans chaque classe. Ce pilotage se fera directement depuis la mairie. Dans un deuxième temps, l'extérieur des bâtiments sera isolé permettant une meilleure inertie thermique, les murs pourront ainsi conserver la fraîcheur intérieure. D'autres pistes sont à l'étude afin d'aller encore plus loin pour la rénovation énergétique de nos écoles.



LA CRECHE LA FARANDOLE FÊTE SES 30 ANS

La crèche a célébré ses 30 ans en septembre 2023

Ouverte en 1992 sous l'impulsion de M. Louis Philibert, La Farandole avait dû reporter son anniversaire d'une année à la suite du décès de Mme Martine LORINET, collaboratrice très appréciée des Puéchens. Trente deux ans après son ouverture, la crèche compte 55 places et reste très moderne grâce à ses espaces dédiés et réfléchis pour les besoins des tous petits. Cette crèche municipale symbolise la volonté du Puy d'œuvrer pour ses enfants.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION

Sud Est Traiteur, a été choisi afin de fournir les repas de nos écoles, de l'ALSH et du Foyer des Cigales. C'est environ 83.000 repas qui sont fournis cette année.

Des repas pour l'instant au goût de tous, avec une grande variété dans les produits et les menus, conçus sur mesure par un diététicien privilégiant les produits bio et de saison provenant de circuit court.

L'entreprise travaille en étroite collaboration avec les services municipaux mais aussi avec les commerçants du Puy, notamment avec les boulangeries Les Bonnes Saveurs et Faure pour la fourniture du pain.

Des menus à thème sont par ailleurs proposés aux enfants suivant l'actualité.

NOS ÉCOLES

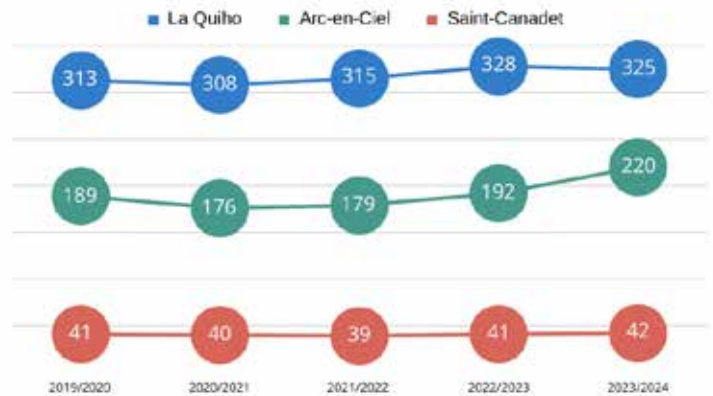
UNE NOUVELLE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE ARC-EN-CIEL

Une 8^{ème} classe a été ouverte pour cette année scolaire au grand soulagement de l'équipe éducative, des familles et de la municipalité qui avait, par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, pris contact avec le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale). A la lecture des effectifs en augmentation, l'Inspection Académique a donné son accord et une nouvelle enseignante a été nommée très rapidement.

La municipalité avait anticipé l'ouverture en préparant et équipant la future nouvelle classe. L'équipement de toutes les classes, maternelles et élémentaires, avec des outils numériques modernes, maîtrisés par les enseignants et adaptés aux apprentissages est un pas de plus vers les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Les effectifs sont en hausse mais celle-ci est progressive et maîtrisée. Les répercussions des nouvelles constructions se feront progressivement dans les années à venir.

EVOLUTION DES EFFECTIFS



L'ANGLAIS DÈS LA MATERNELLE : UN PLUS POUR NOS ENFANTS

Initiative réfléchie et construite depuis l'an dernier, l'école maternelle Arc-en-Ciel est désormais un établissement scolaire bilingue. Projet porté en collaboration avec l'IEN, la DSDEN et les conseillères pédagogiques LV, il a été labellisé « projet innovant » par l'Education Nationale. L'école devient ainsi précurseur en étant une des 30 écoles bilingues du département à promulguer un tel enseignement. Un « *beau projet d'équipe* » pour Marie-Pierre KERN, Directrice de l'Ecole, qui est à l'initiative du projet avec son équipe pédagogique. Réfléchi sur un cycle de trois ans de la Petite Section à la Grande Section maternelle, l'école bilingue vise à faciliter l'apprentissage des langues étrangères, ici l'anglais, à un âge où le cerveau se forme toujours et permet de s'acclimater plus facilement aux accents et à la prononciation des mots. Les enfants développeront des compétences linguistiques, culturelles et cognitives supérieures et des stratégies d'apprentissage différentes. Une véritable opportunité pour les enfants de s'ouvrir davantage aux cultures étrangères. L'équipe pédagogique, formée à l'enseignement en anglais propose ainsi des séances de mathématiques, de sciences, de musique, d'arts et d'EPS dans la langue de Shakespeare. Il s'agit d'un

« L'école devient ainsi précurseur en étant une des 30 écoles bilingues du département »

enseignement pédagogique très précis car il demande une maîtrise d'un vocabulaire encore inconnu pour les enfants. Rien qui ne puisse les effrayer cependant, les enfants sont au contraire « *très enthousiastes, spontanés, la gymnastique est plus facile à leur âge et ils comprennent plus facilement* » selon Mme. KERN. En favorisant un enseignement précoce et régulier, en parlant

anglais chaque jour, les écoliers développent de nouvelles capacités, qui favoriseront l'apprentissage d'autres langues dans le futur (en lien avec l'enseignement bilangue conduit en élémentaire et au collège). Une véritable fierté pour l'école, la commune et l'ensemble des Puéchens.



L'école maternelle Arc-en-Ciel désormais bilingue - Novembre 2023



Cécile PAILLART, Directrice de l'École de Saint Canadet, et Franck RUNET, enseignant dans la même école - Octobre 2023



Nouvelle cuisine de l'École de Saint-Canadet

DÉCRYPTER LES ÉTAPES D'UN PROJET URBAIN



Panneau de réaménagement du quartier des écoles - Octobre 2023



Bernard CHABALIÈRE

Adjoint délégué à l'Écologie, Aménagement et grands projets, Déplacements et Conférence des Citoyens

A l'image des travaux du nouveau Quartier des Ecoles, la municipalité s'engage pour construire le Puy de demain. Parce que nous sommes conscients que les travaux sont trop souvent flous pour nos concitoyens, je vous propose de revenir sur la construction d'un projet d'aménagement urbain, de sa conception à sa mise en service. Nous parlerons ici de phases afin de bien délimiter le processus complet du projet.

PHASE 1

LA MATURATION DU PROJET

Il s'agit ici de définir le projet soit donner des objectifs afin de répondre aux besoins et identifier les données qui permettent l'organisation du projet.

PHASE 2

L'ÉTUDE D'AVANT-PROJET EN CONSULTATION AVEC LES FUTURS USAGERS

Elle définit le projet dans sa globalité et propose différentes conceptions de celui-ci. C'est une présentation plus ou moins grossière du projet comprenant les attentes, les contraintes géologiques du terrain, les données administratives etc... C'est dans cette phase qu'un premier coût de la réalisation de l'ouvrage est estimé et communiqué. Le schéma global étant choisi, plusieurs opérations d'aménagements peuvent alors être mises en place. Certaines réalisées séparément du projet initial. C'est par exemple le choix de faire des aménagements urbains facilitant les travaux ou le choix de réaliser des travaux de modernisation des réseaux. Plusieurs données sont ainsi analysées, permettant de donner officiellement ou non l'aval pour le projet : le respect des réglementations urbanistiques, de l'environnement, le coût d'investissement de la commune et de ses partenaires engagés... En somme, cette phase détermine la faisabilité du projet. Elle permet ainsi à la commune d'avoir tous les éléments en sa possession afin de constituer les demandes de subventions auprès des collectivités territoriales (Métropole, Département, Région...). Cette phase peut durer de 18 à 24 mois.

PHASE 3

ETABLIR LE MARCHÉ PUBLIC

Cette phase est déterminante dans la constitution et la faisabilité du projet. La commune va établir un marché public, c'est-à-dire, faire un appel auprès des entreprises compétentes et analyser leurs dossiers afin de choisir le ou les acteurs nécessaires pour la bonne conduite des travaux. C'est une phase extrêmement technique car elle prend en compte l'étude de faisabilité et des dossiers administratifs souvent très contraignants à rédiger/analyser. Cette phase peut durer de 6 à 18 mois.

PHASE 4

LA RÉALISATION PHYSIQUE DU PROJET

C'est la seule phase véritablement visible de tous. Celle-ci est extrêmement encadrée puisqu'elle est placée sous le contrôle des bureaux d'études de maîtrise d'œuvre, des bureaux d'études de contrôle et des bureaux de Coordonneurs Sécurité et Protection de la Santé. La commune doit s'assurer que l'exécution des travaux se déroule dans le respect des exigences définies dans le ou les marchés choisis. Cette phase peut durer quelques mois comme plusieurs années selon la nature du projet.

OÙ EN SOMMES-NOUS EN 2024 ?

Outre le projet et la finalisation du Parvis des écoles, un projet d'extension de la cantine scolaire est en cours et les travaux à la Rue du Pressoir sont en partie finalisés. Des travaux de voiries ont été effectués aux Grandes Terres. Le projet du Cinéma-Théâtre avance comme prévu, le permis de construire a été validé. Enfin les travaux du Mille Club ont démarré.



**PRESERVER
LE QUOTIDIEN
DES PUECHENS**

Le service des espaces verts à la taille automnale – Novembre 2023

REPENSER LA MOBILITÉ AU SEIN DU VILLAGE ENTRE MODERNITÉ ET SÉCURITÉ

Développer de nouveaux accès pour tous les usagers : piétons, vélos et véhicules

La Rue du Pressoir a été repensée. Cette route est une nouvelle fois la preuve des efforts mis en place par la commune pour imbriquer ses axes routiers dans le développement du village. Avec cette nouvelle voie, les habitants du quartier des Grandes Terres peuvent plus facilement accéder au centre-ville, mais aussi au hameau de La Cride. Une piste cyclable et une zone piétonne plus importante sont désormais intégrées à la rue. Afin de la sécuriser au mieux, des aménagements routiers sont en cours de déploiement, notamment afin de limiter les excès de vitesse.



Jérôme BOURDAREL
Conseiller municipal délégué à
la Sécurité du territoire
Un village toujours plus sécurisé

La sécurité routière est une de nos priorités. Notre village se transforme, il est donc nécessaire d'offrir à tous les usagers, véhiculés ou non, des conditions de circulation optimales dans notre commune. Pour faire face aux incivilités de certains conducteurs, la commune va se doter d'un nouveau radar et les agents de la police municipale pourront effectuer des contrôles de vitesse. Nos projets de travaux et de rénovation sont pensés pour la sûreté de tous tels que notre futur Parvis des Ecoles qui disposera d'une nouvelle voirie totalement sécurisée.



Rue du pressoir - Octobre 2023



Rénovation des arrêts de bus par la Métropole - Septembre 2023

Sécuriser nos routes

La commune, par le biais de ses agents de la Police Municipale agit au quotidien afin d'endiguer les incivilités sur nos routes. L'acquisition d'un nouveau radar est à l'étude afin d'agir concrètement contre les excès de vitesse. La municipalité tient également à rappeler que la circulation des poids lourds est interdite dans le village, la Police Municipale verbalisant systématiquement les chauffeurs manquant à cette réglementation. De même, les contrôles vont se durcir sur les places de stationnement trop souvent

occupées de façon illicite par certains usagers de la route. Enfin, nous vous rappelons que vous pouvez contacter la Police Municipale si vous constatez un véhicule abandonné sur la voie publique ou gênant une voie de passage, une mise en fourrière sera alors effectuée si le propriétaire du véhicule ne se manifeste pas. Parce que l'usage de nos voies publiques n'est pas seulement réservé aux véhicules motorisés, restons vigilants face aux actes d'inciviles.

LA METROPOLE
Mobilité

+ La Métropole Mobilité :
Téléphone : 08.00.71.31.37
Site : www.lepilote.com



FAIRE REVIVRE LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Faciliter vos demandes de titres sécurisés

M. Le Maire souhaitait proposer aux Puéchens un service de proximité, qui leur évite la contrainte du déplacement. La commune s'est portée volontaire auprès de la Préfecture afin de répondre à cette demande. Les administrés, ainsi que les habitants des communes alentours peuvent venir en Mairie afin de réaliser leurs demandes de papiers d'identité.

Après avoir réalisé votre pré-demande sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et avoir récupéré votre numéro de pré-demande, rendez-vous sur le site internet de la mairie. Sélectionnez l'onglet « Service Population » puis « Titres sécurisés - CNI et passeport ».



① Cliquez sur « Je veux déposer un dossier »

② Cliquez sur « Oui »

③ Cliquez sur « Passeport »

④ Sélectionnez le nombre de personnes concernées

⑤ Indiquez votre commune de résidence

⑥ Indiquez si le demandeur est mineur ou non

⑦ Sélectionnez un créneau pour finaliser vos démarches (signature, prise d'empreinte...) en mairie.

À la suite de la production du titre, venez le récupérer directement en mairie, les mardis et jeudis de 14h à 17h ou le mercredi de 9h à 11h30.

+ Contactez l'accueil avant de vous rendre en Mairie



LA SITUATION MÉDICALE AU VILLAGE

Courrier envoyé à l'ARS pour une demande de nouveaux médecins



Je me permets de solliciter votre plus grande attention sur les difficultés que rencontrent certains de mes administrés à trouver un médecin traitant sur la commune. [...] L'accès aux soins devient de plus en plus problématique et anxiogène pour les habitants du Puy-Sainte-Réparate.

M. le Maire a alerté l'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'Ordre des médecins en date du 31 mai 2023 concernant le manque de médecins sur la commune. En effet, depuis le départ à la retraite du Docteur LAUGIER, la commune peine à attirer, comme de nombreux villages en France, de nouveaux médecins. Cette pénurie est au cœur des préoccupations de la municipalité, qui engage de nombreux moyens afin de favoriser une nouvelle implantation de médecin.

Je vous confirme que la fragilisation de la démographie médicale sur votre commune a bien été identifiée par l'ARS. [...] Le Puy-Sainte-Réparate fait partie des communes vers lesquelles l'ARS essaye d'orienter les professionnels.

Denis ROBIN, Directeur de l'ARS PACA a répondu au courrier de M. le Maire le 22 juin dernier lui indiquant que la situation était bien connue de l'établissement public administratif. Une réponse qui ne règle pas le problème à la source. M. le Maire a donc depuis effectué des prises de contact avec certains médecins afin de potentiellement arriver à trouver une solution à cette pénurie. La municipalité reste engagée afin de proposer aux Puéchens une offre médicale à la hauteur.



NOS SERVICES ET ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

CCAS

04 42 63 07 80

ADIL (Agence Départementale d'Informations sur le Logement)

Permanence : 04 42 61 89 74

Amicale Don du Sang

denis.del@orange.fr

APPA (Protection animalière)

07 66 26 00 64

Assomayage

06 11 45 05 86 / assomayage@gmail.com

Croix Rouge

martine.mazel@wanadoo.fr

Secours Catholique

06 12 53 32 90 / alain.maillot@gmail.com

Mission Locale

04 42 61 92 50 / puy@ml-pa.org

EPD Louis Philibert

04 42 61 77 00

Korian

Les Lubérons 04 42 33 34 35 - Les Oliviers : 04 42 61 78 00

VEILLER A LA SECURITE DES PUECHENS



Nos agents de la Police Municipale – Novembre 2023

RETOUR SUR LES FAITS D'ARME DE LA POLICE MUNICIPALE

Nos agents de la Police Municipale ont été à l'honneur cet été avec une arrestation digne des plus grands films d'action. Le 18 juillet dernier, des malfrats, qui avaient braqué la station essence de Venelles ont été arrêtés à la station essence du Puy par un de nos agents. La Police Municipale, informée par le commerçant de Venelles avait décidé d'effectuer des rondes autour de la station essence. Une chance puisque les braqueurs ont été aperçus par notre agent de Police Municipale en train d'effectuer un repérage des lieux. Il a ainsi pu procéder à l'interpellation d'un des braqueurs et la Brigade Motorisée de Gendarmerie, qui effectuait un contrôle routier au Rond-point des Goirands, a interpellé un de ses complices. Un courage à saluer, d'autant plus que les braqueurs disposaient d'une arme lourde dans le coffre de leur voiture.

**Frédéric Pappalardo**

Adjoint délégué à la Sécurité

S'engager tous les jours pour veiller aux intérêts des Puéchens

L'engagement doit perdurer dans notre société pour continuer de prendre soin de chacun. Que ce soit un engagement professionnel, civique, personnel ou moral, c'est celui-ci qui permet de faire société. Au Puy, l'engagement est une valeur très importante. Notre Police Municipale est chaque jour à votre écoute pour répondre à vos problématiques. Grâce à un partenariat avec le Centre de Secours de Meyrargues, nos jeunes collégiens ont la possibilité de s'engager au sein des Cadets de la Sécurité Civile, apprenant ainsi les gestes qui sauvent. La sécurité ne se limite pas seulement aux métiers de la filière prévention-sécurité. Les pouvoirs publics ont leur rôle à jouer et le Plan de lutte contre les feux de forêt mené par la Métropole et le Département en est un bon exemple. Notre territoire regorge de richesses naturelles et il est de notre devoir de citoyen d'agir pour le protéger.

UNE POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE 7 JOURS SUR 7

Créée en août 1987, la Police Municipale du Puy est devenue au fil des années une véritable institution du village. Avec une fréquence de travail de 84h par semaine, couplée aux passages réguliers de la Gendarmerie de Venelles dans le village, les Puéchens peuvent se sentir en sécurité. Depuis 2016, le total des crimes et délits sur la commune a baissé (116 en 2016 / 85 en 2022). Le nombre de crimes et délits pour 1000 habitants est bien inférieur à la moyenne nationale (14,5 au Puy / 31,5 en France) et largement inférieur à la moyenne départementale et métropolitaine (57,7 dans les Bouches-du-Rhône / 52 dans la Métropole Aix-Marseille-Provence) selon le Ministère de l'Intérieur. Une preuve de plus qu'il fait bon vivre au Puy. Par ailleurs, la Police Municipale a mis en place dans 8 quartiers du village, le dispositif « participation citoyenne ». Un dispositif permettant un contact permanent entre les policiers et les référents de ces quartiers, notamment en cas d'alerte sur de potentiels cambriolages. Les forces de l'ordre sont aussi vigilantes à vos biens pendant votre absence. Avec l'opération tranquillité vacances, nos agents patrouillent aux abords de votre domicile et permettent de prévenir des risques, mais aussi d'assurer une présence rassurante pour votre voisinage. La sécurité est l'affaire de tous, continuons d'assurer les arrières de chaque Puéchen et à la moindre interrogation, n'hésitez pas à contacter nos services de la Police Municipale.

STATIONNEMENT : QUELQUES RÈGLES DE BIENSÉANCE

Contrairement à de nombreuses villes du département, le stationnement est libre et gratuit dans le village. Nous vous rappelons que la gratuité du stationnement n'est pas une raison pour stationner de manière à gêner les usagers de l'espace public. La Police Municipale verbalise tout véhicule qui ne respecte pas ces règles de bienséance. Par ailleurs, lors de manifestations ponctuelles, nous vous prions de vous référer aux totems installés par la Police Municipale qui indiquent la raison de l'interdiction de stationner. La Place Louis Philibert, qui accueille chaque dimanche le marché en est un exemple et la Police Municipale est régulièrement obligée d'appeler la fourrière afin de retirer un véhicule qui gêne. Enfin, nous vous prions de rester vigilants aux abords des écoles, particulièrement dans ces périodes de travaux.

DES JEUNES PUÉCHENS ENGAGÉS DANS LA SÉCURITÉ CIVILE

Alors qu'une nouvelle promotion de Cadets de la Sécurité Civile a vu le jour au Collège Louis Philibert pour l'année 2023/2024, 4 cadets de la dernière promotion ont été récompensés à la Préfecture de Marseille le mercredi 29 novembre. Gustave GUIFFARD, Luc LABELLE, Stella LEBERER et Carla TROSSAT ont ainsi pu recevoir chacun un Trophée de Serviteur de l'Etat par Michaël SIBILLEAU, Préfet délégué à l'égalité des chances, Richard MAILLE, Président du SDIS 13 et Boualem AKSIL, Président de l'Association Marseille Plus. Une grande fierté pour l'équipe pédagogique derrière le projet, elle aussi récompensée (Mme LEBORGNE, Principale adjointe du Collège et Mme BENARD, Conseillère Municipale du village) tout comme pour l'ensemble des Puéchens.



Nos cadets 2022/2023, récompensés pour leur engagement - Novembre 2023

**Anne BENARD**

Conseillère municipale déléguée à l'Écocitoyenneté, le Conseil Consultatif des Jeunes et les Cadets de la Sécurité Civile

Une jeunesse engagée au service au tous

Nous continuons de prendre soin de notre jeunesse. La session diplômante des Cadets de la Sécurité Civile a été reconduite pour la deuxième année avec 14 collégiens volontaires de 5^{ème}. Un polo, une casquette et un classeur leur ont été remis le 18 octobre 2023 par les sapeurs-pompiers du SDIS 13, par les municipalités du Puy-Sainte-Réparate et de la Roque d'Anthéron ainsi que par le personnel de l'Éducation Nationale. Les enseignements ont toujours lieu un mercredi après-midi par mois en partenariat avec le Centre de Secours de Meyrargues.

DE VIE DES PUÉCHENS



En cas d'anomalie,
contactez la Métropole

+ [www.ampmetropole.fr/
mes-demarches/signalez
-une-anomalie](http://www.ampmetropole.fr/mes-demarches/signalez-une-anomalie)

Nos agents de la Police Municipale ont déjà sanctionné des administrés et continueront de le faire à chaque fois.

LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

La commune est régulièrement sujette à des actes d'incivisme concernant le dépôt de déchets. La gestion des déchets est une compétence métropolitaine et la commune est en étroite collaboration avec les services compétents afin de régler ce problème. Malgré cet engagement, notamment de la part de nos services techniques, nous constatons toujours ces actes de malveillance. Ceux-ci sont répréhensibles par la loi et nos agents de la Police Municipale ont déjà sanctionné des administrés et continueront de le faire à chaque fois. Si vous consta-

tez ces dépôts, contactez la Police Municipale, assermentée pour enquêter et identifier les émetteurs.


Vous pouvez également contacter les services de déchets de la Métropole au : 0 800 94 94 08 ou par mail : collecte.dechets.paysdaix@ampmetropole.fr. Nous vous rappelons que les émetteurs de ces dépôts encourent des amendes allant jusqu'à 1500 € pour un particulier et pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75.000 € d'amende pour une entreprise.

EN ALERTANT LES AUTORITÉS COMPÉTENTES

Extrait d'une saisine du Procureur de la République envoyée par M. le Maire

Cette décharge illégale a des impacts multiples et directs aussi bien sur la qualité de vie de mes concitoyens [...], sur l'environnement [...], que sur la santé publique.

Avec l'accumulation de déchets sauvages en bords de Durance, M. le Maire a alerté plusieurs fois le Procureur de la République sur le sujet en 2023. Après un premier courrier transmis le 17 mars, il a tenu à le relancer par deux fois, en date des 26 mai et 25 juillet. La commune, par le biais de ses services municipaux, la Police Municipale et les Services Techniques, agit afin d'endiguer le problème. La vie en communauté nécessite des règles de bienséance et un respect des autres, qui passe par un respect de son environnement.

 **VILLE DE PUY-SAINTE-RÉPARADE**

Monsieur le Procureur de la République
Tribunal de Grande Instance
40 Boulevard Carnot
13100 Aix-en-Provence Cedex

Le Puy-Sainte-Réparate, le 17 mars 2023

Réf : 230317-01 RC
Objet : Saisine du Procureur de la République concernant les dépôts sauvages sur le site exploité par GEOSEL

Monsieur le Procureur,

Je viens vous faire part de ma plus vive inquiétude concernant l'amoncellement de déchets situés sur des parcelles sises aux Iscles, en bord de Durance classées NA et N. se appartenant à l'Etat, au SMAVD et à la commune du Puy-Sainte-Réparate.

[...]

Malgré la présence régulière de nos agents de la Police municipale, aucun changement positif n'a été constaté. Pis, la situation ne fait que s'aggraver. Ces dépôts sauvages, ou plus exactement cette décharge illégale a des impacts multiples et directs aussi bien sur la qualité de vie de mes concitoyens (dégradation des paysages et du cadre de vie remarquable sur les bords de la Durance), sur l'environnement (pollution des sols, de l'air, de la Durance à proximité et des nappes phréatiques), que sur la santé publique plus largement (contamination de la chaîne alimentaire par divers polluants).

C'est pourquoi, je sollicite votre concours pour lutter efficacement contre ce fléau qui ne se cesse de se renforcer jour après jour.

Dans l'attente d'un retour sur vos modalités d'intervention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-David CIOT
Maire du Puy-Sainte-Réparate

Annexe 1 : Rapport de Police du 10 septembre 2022 actualisé le 26 mars 2023


LA PROPRETÉ : UNE RESPONSABILITÉ DE CHACUN




INFORMATIONS PRATIQUES SUR VOS DÉCHETS LOURDS

Nous vous rappelons que pour effectuer des dépôts à la déchetterie, vous devez au préalable vous inscrire sur le site de la Métropole : www.ampmetropole.fr. Vous devrez alors télécharger un justificatif de domicile ainsi que votre carte grise. L'accès à la déchetterie vous sera alors autorisé dans les 48h. Nous vous rappelons que les déchets suivants ne sont pas acceptés : pneumatiques hors d'usage, mobilier hors d'usage, médicaments, bouteilles de gaz (ou extincteur), emballages en plastique, emballages en verre, déchets textiles, les équipements non-électriques ou électroniques hors d'usage.


 Chemin d'Arles

 Du lundi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 17h / Dimanche et
jours fériés de 9h à 12h

Concernant le ramassage de vos encombrants, vous devez téléphoner avant le troisième mardi de chaque mois pour demander la collecte de ceux-ci.

 Nous vous rappelons que la collecte, la gestion et le recyclage de vos déchets relèvent de la compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Encombrants

 0 800 94 94 08

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les ménages français sont soumis à l'obligation de trier à la source leurs biodéchets. La commune est en concertation avec la Métropole pour définir l'organisation de la collecte des biodéchets sur son territoire. Pour rappel, sont considérés comme biodéchets :

- Les déchets « de table et de cuisine »
(restes alimentaires, épluchures, produits périmés non consommés...)
- Les déchets « verts »
(tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles d'arbustes, de haies...)

Le tri à la source des biodéchets comment et pourquoi le faire ?

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est inutilement énergivore. Les émissions globales de méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂, il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !



Nous avons tout à y gagner

Développer une économie locale et circulaire

Trier et valoriser les biodéchets, c'est créer des emplois, développer des plateformes industrielles ou des filières agricoles, renforcer la cohésion des territoires.

Optimiser la gestion des déchets de la collectivité

Une fois passé l'investissement initial, le tri des biodéchets a un impact limité sur les coûts de gestion. Il conduit à une réduction de la production d'ordures ménagères résiduelles et à une augmentation de la matière dans le bac jaune, en faisant d'un meilleur tri par les ménages.

Apporter une réponse concrète et locale aux grands défis

En triant les biodéchets, nous évitons l'émission de plus de 300000 tonnes de gaz à effet de serre, en les valorisant sous forme de biogaz ou de fertilisants, nous œuvrons pour la souveraineté énergétique et alimentaire du pays.

Ce que dit la loi

- Les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets et :
 - effectuer une catégorisation sur place ;
 - opter pour une collecte séparée des biodéchets pour un traitement la valorisation et, notamment, favoriser un usage au titre de qualité d'énergie ;
 - À compter du 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements publics et privés qui génèrent des biodéchets ;
- Article L. 541-21-1 du code de l'environnement.









**UN VILLAGE
ECO
CITOYEN**

L'opération « Nettoyons le Sud » - Avril 2024

LE GUIDE DES PETITS GESTES EFFICACES POUR RÉDUIRE VOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Les petits gestes efficaces

-  Baisser le chauffage de 1°C : - 7 % de consommation d'énergie.
-  Éteindre les veilles dès que possible : 10 % d'économies.
-  Laver son linge à 30°C : 3 fois moins d'énergie qu'à 90°C.
-  Privilégier le programme « Éco » du lave-vaisselle : jusqu'à 45 % d'économies.
-  Dégivrer vos réfrigérateurs et congélateurs et contrôler leur température afin de les régler correctement.
-  Éviter d'utiliser le sèche-linge.

Dans votre cuisine

-  Mettez vos appareils produisant du froid loin des sources de chaleur.
-  Les plats mis au réfrigérateur doivent être refroidis.
-  Couvrez vos casseroles pour faire chauffer vos plats, de l'eau...
-  Remplissez complètement lave linge et lave vaisselle avant utilisation.
-  Privilégiez les modes ECO, les programmes courts et à froid.
-  Nettoyez les grilles à l'arrière de vos appareils.

Dans votre chambre

-  Fermez les volets la nuit.
-  En journée, laissez entrer la chaleur en ouvrant les rideaux.
-  Utilisez des rideaux épais et fermez-les la nuit.
-  En journée, aérez 10 min : une maison où l'humidité est limitée est plus aisée à chauffer.
-  Ne placez aucun obstacle à la chaleur devant vos radiateurs et purgez-les régulièrement.
-  Baissez le chauffage lorsque la pièce est inoccupée.

Plus globalement

-  Si vous partez plus d'une journée, pensez à mettre le chauffage en hors gel et couper votre chauffe eau.
-  Dépoussiérez les ventilations.
-  Les températures extérieures sont douces ? Baissez le chauffage.
-  Pas d'abat jour sombre et utilisez des LED.
-  Le chauffe eau doit être réglé entre 55 et 60 °C.
-  Plus un écran est grand, plus il consomme, pensez donc à utiliser des écrans adaptés à vos besoins.



Bus électrique municipal – Octobre 2023

RÉNOVER INTELLIGEMMENT POUR REMPORTE LA BATAILLE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La bataille de la Transition Ecologique est une priorité de la commune. Comme nous le savons tous, réaliser des économies d'énergie est plus que jamais nécessaire. C'est notamment pour cette raison que l'éclairage public a été adapté sur l'ensemble de la commune. De 23h à 5h du matin, ceux-ci sont éteints. La municipalité estime avoir fait un gain de 61.000€ sur la seule année 2023 grâce à ce geste. Une estimation encore plus affinée est en cours de réalisation permettant ainsi de mieux comparer avec la consommation électrique des années précédentes. Le projet 100% LED de la commune avance à un rythme satisfaisant. Le plateau sportif comprenant le gymnase du COSEC ainsi que le stade en sont maintenant équipés et les travaux d'installation de ces ampoules basse consommation vont très bientôt être effectués aux terrains de tennis.

« ... l'éclairage public a été adapté sur l'ensemble de la commune. [...] La municipalité estime avoir fait un gain de 61.000€ sur la seule année 2023... »

AGIR LOCALEMENT EN TRANSFORMANT NOS DÉPLACEMENTS

La municipalité s'engage afin d'inscrire la commune dans des modes de transports plus doux. En ce sens, le plan Vélo Route qui sera développé sur plusieurs années pour un montant global de 6M€ est en bonne voie. Ce futur plan a l'ambition de pouvoir créer une piste cyclable longeant la Durance et reliant les communes de La Roque d'Anthéron à Pertuis de manière totalement sécurisée. Pour aller plus loin et dès maintenant, la commune a déjà investi dans un minibus électrique. D'une autonomie de 200 kilomètres et d'une capacité de 9 places, le minibus est utilisé par nos services pour des événements municipaux nécessitant du covoiturage ou des sorties organisées par La Casa. Un moyen aussi économique qu'écologique de se déplacer dans la région.

LES PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA VILLE

La commune a lancé l'étude de la rénovation énergétique de trois bâtiments publics : l'école élémentaire de la Quiho, l'école maternelle Arc-en-Ciel et le gymnase COSEC. Ces projets permettront de réduire de 50% la déperdition énergétique. Une vraie bonne nouvelle pour la commune et pour notre planète.

LES BORNES ÉLECTRIQUES

Vous pouvez retrouver une borne de recharge pour véhicules électriques au village. Celle-ci est disponible sur le Parking Cézanne. La municipalité étudie la possibilité d'ajouter de nouvelles bornes à Saint-Canadet et à un autre emplacement dans le village dans une zone encore indéfinie.



Rodolphe REDON

Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme

Un écoquartier à la hauteur des attentes

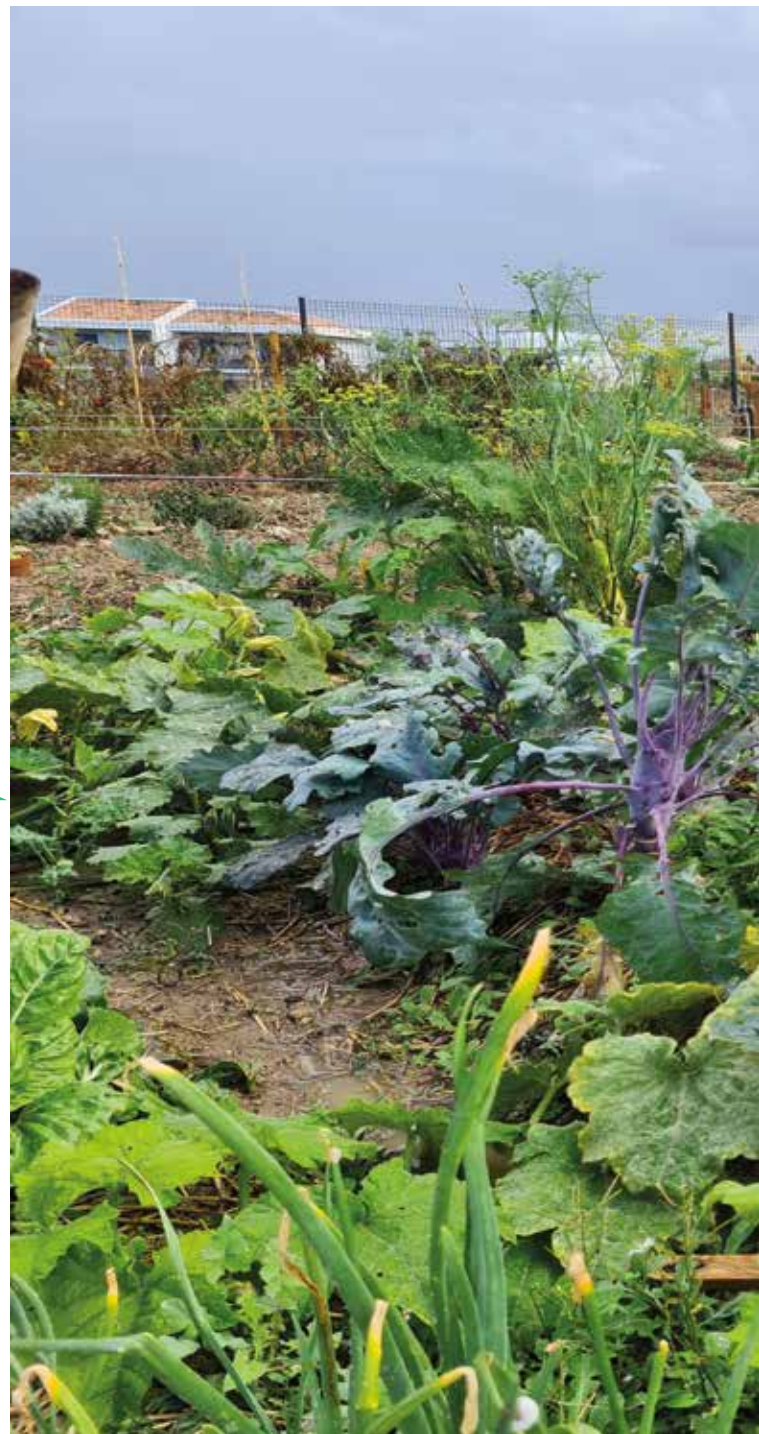
Les aménagements du territoire sont visibles, mais ils correspondent à une vision stratégique claire portée par la municipalité. Le Quartier des Bonauds sera le dernier grand aménagement urbain de la commune et permettra, à terme, l'installation d'un parc moderne avec des jeux pour enfants. Quartier écoresponsable, vivant, à proximité du Collège et des grands axes du village, celui-ci répond ainsi à une demande des Puéchens.

POUR UN VILLAGE PLUS ÉCOCITOYEN



PRENDRE SOIN DE NOTRE BIODIVERSITÉ

La défense de la biodiversité est un enjeu primordial pour la commune. Un espace vert a été mis en place près du boulodrome en collaboration avec l'association Assomayage où plantes et arbustes se développent en toute liberté favorisant ainsi pollinisateurs et oiseaux. Des nichoirs à martinets vont être posés très bientôt à Saint-Canadet afin d'ancrer encore davantage la commune dans cette démarche. Vous pouvez également retrouver un livret « jardin et biodiversité » à la Maison du Tourisme, en Mairie et sur notre site internet qui revient sur les pratiques de jardinage respectueuses de la biodiversité. Le Maire a, par ailleurs, souhaité conserver certains arbres dont les espèces sont rares dans les zones de l'actuel chantier du Parvis des Ecoles.



Stéphane WEITMANN

Adjoint délégué à l'Espace public et à l'Environnement

Entretenir notre patrimoine naturel

Les records de température ont été battus l'été dernier. La municipalité agit concrètement afin de préserver le patrimoine naturel, cher à tous les Puéchens. Nos services techniques entretiennent nos massifs forestiers, prévenant ainsi les potentiels incendies.

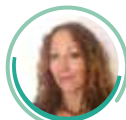


Régis ZUNINO

Conseiller municipal délégué à l'Agriculture, au suivi des Hameaux et au Marché

Réguler davantage notre marché dominical

La municipalité réfléchit à une refonte du règlement du marché dominical. Celui-ci, devenu obsolète avec le temps doit prendre en compte de nouvelles spécificités, notamment liées au respect de l'environnement. Ce nouveau règlement sera mis en place cette année et les Puéchens pourront en prendre connaissance très bientôt.



Anne-Marie FARNET

Conseillère municipale déléguée à la vie et au développement du Hameau de Saint-Canadet

Mobilisons-nous en faveur de l'environnement

La question du recyclage des déchets est très importante, c'est pourquoi nous avons décidé d'agir concrètement. 5 cendriers ont été posés sur des sites communaux sensibles, les mégots seront traités par l'entreprise Recyclop. Les déchets générés lors des diverses manifestations seront mieux pris en charge avec des poubelles de recyclage mobiles. Enfin, des Clean Walks ont été organisés régulièrement (Gravières en Durance, abords du COSEC...) et nous réfléchissons aux nouvelles formes qu'elles pourraient prendre à l'avenir. D'autres actions en matière d'environnement ont été développées sur notre commune, vous pouvez déjà en retrouver une partie dans ce magazine municipal. C'est un beau collectif d'élus, de services de la mairie et d'associations qui ont contribué à ces actions ! Ensemble, continuons à nous mobiliser pour limiter notre empreinte sur l'environnement.



Venez découvrir nos jardins partagés

DEVENIR ACTEUR DE NOTRE AGRICULTURE SOLIDAIRE

Le jardinage pour tous, c'est possible au Puy. Grâce à nos jardins partagés, situés aux Grandes Terres et près du Collège Louis Philibert, c'est un tout nouvel espace végétalisé qui a été pensé. Ce sont 60 parcelles qui sont actuellement cultivées sur le village. Ces jardins permettent une plus grande convivialité et disposent surtout d'un argument social fort : permettre à tous de pouvoir jardiner son propre potager. Ces jardins sont devenus des espaces d'échange qui animent le village et la demande ne cesse de croître. Le Collège Louis Philibert s'est doté de sa propre parcelle, permettant ainsi d'éveiller la curiosité des adolescents à la nature et de les éduquer aux différentes cultures de la terre.



Jacques FRENET

Conseiller municipal délégué au développement des jardins partagés

Les jardins partagés : lieu de rencontre

La municipalité se félicite de l'engouement autour des jardins partagés. Ils remplissent leur objectif premier, à savoir créer des espaces de jardinage pour ceux qui ne peuvent le faire chez eux. Ils ont également une dimension sociale très forte et permettent des rencontres entre Puéchens dans un cadre convivial, propice au partage.

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction. Le maire est néanmoins pénalement responsable des délits par voie de presse commis via l'organe d'information dont il a la charge. La loi de 1881 désigne en effet le directeur de publication comme auteur principal de ce délit. Le maire est donc en droit de s'opposer à la parution d'un article dans les cas de propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; propos dépassant le cadre communal ; risques de troubles à l'ordre public ; propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.

Libre expression de la Majorité

ENSEMBLE, LE PUY AVANCE

Notre village se transforme. Les projets de logements sortent de terre et avec eux les inquiétudes de certains. Peur de la nouveauté, peur de l'autre, peur d'être dérangés dans ses habitudes, peur de manquer...

Ces programmes sont maîtrisés et s'inscrivent dans un projet collectif réfléchi pour le Puy. Toute l'équipe municipale se bat sur tous les fronts et notamment à la Métropole pour garder à la fois l'authenticité de notre village, son bien-vivre et l'inscrire dans l'avenir et les technologies de demain.

Respect des terres agricoles, maintien des commerces de proximité, insertion et accueil des nouvelles populations, développement d'infrastructures culturelles et économiques, création d'espaces culturels comme le cinéma théâtre, très attendus par un public de plus en plus sensible à l'art et aux

spectacles vivants, continuité des actions sociales, soutien au tissu associatif, à l'enfance et à la jeunesse, animation et attractivité du village, sécurité des biens et des personnes, évolution des projets et des comportements environnementaux...

Tout doit être coordonné et financé pour que notre commune soit armée pour affronter les enjeux de demain. Voilà le travail des élus de la Majorité. Alors oui, nous revendiquons ce nouveau défi pour le Puy car nous sommes persuadés que l'avenir de nos jeunes qui ont besoin de se loger, le bien-être des familles et la sérénité pour nos anciens passent par un village ouvert et accueillant, respectueux de notre patrimoine, tourné vers l'avenir et alliant responsabilité et convivialité. C'est un art de vivre que nous défendons et construisons dans l'intérêt de tous les habitants du Puy quelles que soient leurs origines.

Jean-David CIOT, Sergine SAÏZ-OLIVER, Bernard CHABALIER, Patricia GIRAUD, Rémi DI MARIA, Chantal LEOR, Stéphane WEITMANN, Mireille ARNAUD, Rodolphe REDON, Ludivine DUREY-MARCOS, Frédéric PAPPALARDO, Anne BENARD, Jérôme BOURDAREL, Régis ZUNINO, Jacqueline PEYRON, Philippe MAZEL, Anne-Marie FARNET DA SILVA, Bruno RUA, Emmanuel ANDRUEJOL, Josyane JADEAU, Jacques FRENET, Maryvonne PESTRE et Lucienne DELPIERRE.

Libre expression de l'Opposition

UNION CITOYENNE DU PUY

Le Mag 36 devait paraître en décembre 2023. Le 23 Octobre 2023, nous avons donc transmis à la mairie du Puy-Sainte-Réparate, notre texte à intégrer dans le Mag 36. Mais la parution a eu des retards indépendants de notre volonté.

Tout d'abord, nous tenions à vous présenter Jean-Pierre Casula qui a rejoint le conseil municipal en mars 2023 pour remplacer notre regrettée et amie, Sandrine Martin. Ce dernier a notamment été professeur et champion de Provence d'athlétisme, et depuis quelques années il est à la retraite et surtout artiste peintre.

Dans un contexte où la mobilité est un enjeu primordial économique et écologique, nous constatons hélas que les problématiques de transport en bus se sont encore dégradées. La ligne d'Aix-en-Provence n'offre toujours pas à ses utilisateurs, surtout aux travailleurs, aux lycéens et étudiants, l'assurance d'avoir un bus à l'heure (absence de bus, bus en nombre insuffisant). Il semblerait que les autres villages autour du nôtre soient mieux lotis. C'est pourquoi nous redemandons à notre municipalité d'alerter et de peser fortement sur la région et sur son obligation de service auprès de nos concitoyens.

Concernant nos enfants, une micro-crèche s'est ouverte sur Saint-Estève Janson. Nous espérons toujours que ce projet aboutisse également au Puy.

Pour terminer, en attendant que le quartier des écoles soit terminé en 2025, nous redemandons qu'une action rapide soit menée pour sécuriser le carrefour Collège – Roubine pour que nos collégiens puissent le traverser en toute sécurité.

Jean-Pierre CASULA & Virginie ROUDAUT.

ENSEMBLE POUR LE PUY

Le défi écologique du Puy-Sainte-Réparate : de la réduction à la production.

Le Puy-Sainte-Réparate manque d'ambition écologique ! Contraint par une explosion des dépenses à accepter nos propositions de réduire l'éclairage nocturne pour économiser l'énergie et favoriser la biodiversité, il est temps d'aller au-delà. Le prochain défi est de produire notre propre énergie renouvelable.

Nos efforts d'économie doivent s'amplifier : la mise en place de dispositifs d'extinction automatique dans le stade, le gymnase et les écoles sont urgents. Mais la réduction seule ne suffira pas pour l'équilibre de nos comptes. La production d'énergie renouvelable, comme l'installation de panneaux solaires, est indispensable pour assurer l'autosuffisance énergétique du Puy-Sainte-Réparate.

A l'heure où les travaux d'une nouvelle entrée de nos écoles ont commencé, la question est de savoir si les choix effectués par l'équipe majoritaire laisseront la marge financière nécessaire, à court terme, pour l'isolation des bâtiments publics aux normes actuelles (écoles, mairie).

Les récentes décisions budgétaires et les projets de construction sans initiatives d'énergie verte comme pour le COSEC ou l'ALSH nous rappellent l'importance de cette transition. Réduire notre dépendance vis-à-vis des fournisseurs externes et stabiliser les coûts énergétiques sont essentiels pour notre communauté. Il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que le Puy-Sainte-Réparate demeure un exemple de durabilité.

Annabelle IBGHI, Frédérique REYNAUD, Fabien ANDRAUD.

1^{er} mars 2023 au 31 janvier 2024

NAISSANCES

MARS 2023

- 08 **ACEDO Pablo** Jérôme
- 08 **PRONO Elsa**, Okili
- 20 **DALFIN LEYDET Charly**, Andrew
- 21 **DEBARD Freddy**, Michel, Jordan
- 24 **RICHARD PANTALACCI** Valentin, Daniel, Joël
- 24 **SIMEON Juliette**, Mathilde, Louise
- 28 **SANTIAGO Louciana-Annie**

AVRIL 2023

- 07 **ALBERTINI Alyssa**, Gabrielle, Carla
- 08 **CIATTONI Ange**, Augustin, Pierre, Aubin
- 16 **SANTIAGO Maylone**, Gabriel, Louis
- 20 **BELTRAN LEFEBVRE** Théo, Gabriel
- 21 **CHARDELIN Dario**, Djity

MAI 2023

- 01 **BALLESTER Emy**
- 05 **BENCHIKH Arwa**
- 07 **FERRARO Cassie**, Morgane
- 12 **DI TOLA BONNEL Loane**, Léna, Lou
- 14 **MEGHARI Enzo**, Alain, Karim
- 25 **SEUVEA Leyana**, Malia-Andrée, Tuavaiga
- 29 **FEZAI Rayane**, Salah, Henry
- 31 **SARTORIO Lorenzo**, Patrick

JUIN 2023

- 03 **ALEGRE Léna**
- 03 **CORDONNIER Mado**
- 14 **AROUDJ Yasmine**
- 20 **BENTAMA Adam**, Aurian, Mohamed Cherif

JUILLET 2023

- 05 **EL BAKALI EL BOUARDI** Isaac
- 14 **KREMER Maëva**, Madeleine, Marie
- 18 **BERNE Swan**, Joseph, Sauveur
- 19 **KARIN Maëlle**, Angèle, Léah
- 29 **DEL RUE Corentin**, Nathan, Mathis
- 30 **BORSI Esmée**, Nicole, Odette

AOUT 2023

- 03 **CHARAF Saja**, Nayla
- 19 **ISSILAMOU LECOCQ Naël**, Zakaria, Mohamed, Paulo
- 20 **GUIRAMAND Hugo**, Gaston, Albert
- 22 **CAPDEVILLE Léo**
- 25 **MASSONI-GIAUME Ulysse**, Nathanaël, Gaudi

SEPTEMBRE 2023

- 11 **CONDOPOULOS Théo**, Erick, Emmanuel
- 12 **TOMASINI Livio**, Romain
- 18 **FRICERO Ange**, Camille
- 22 **RIBET Rosalie**, Ornella, Nikita
- 26 **LAATOUR Lina**, Halima

NOVEMBRE 2023

- 23 **CALAS Juliana**, Patricia, Angèle
- 29 **MALHA Maïssane**

DECEMBRE 2023

- 08 **KANZARI Elyna**
- 20 **SERRE Lino**, Albert, Michel
- 24 **SIMONNET Alexandra**, Michelle, Anne-Marie

JANVIER 2024

- 03 **ROMANO MEYER Victoire**
- 26 **COLLIN César**, Jean-Claude, Bernard
- 27 **DEBARD Daren**, Youri
- 30 **VEY Ayrton**, Dany

MARIAGES

MARS 2023

- 04 **NOUIR Mohamed**, Hassine & **ELGUETA ACEVEDO** Tatiana, Tamara

AVRIL 2023

- 15 **BUREL Olivier**, Paul & **BOCQUET Elisabeth**
- 28 **NAVARRO Josph** & **HOTEPLIN Nicole**, Marguerite, Marie

- 29 **ALCALDE Rossana**, Rafaela & **VENIER** Dominique, Callisto, Guiseppe

MAI 2023

- 06 **LABIGAND Guillaume**, Vincent & **MARTHE Gaëlle**, Elodie
- 06 **AKOUM Rémy**, Dan, Monir & **SAAD Hala**
- 27 **POUPART Benjamin**, Camille, René & **GEOFFROY** Cécile, Juliette, Anne

JUIN 2023

- 03 **COUDROT Adeline**, Anne-Marie, Denise & **PAOLUCCI Anthony**, Jean, Christian
- 10 **GIANA Nicolas**, Lucien, Clair & **GEORGES Salomé**
- 14 **ZMIROU Alexandre**, Olivier, Jean-Marc, Alain & **MOUTHON Sacha**
- 24 **QUITTET Mathieu**, Vincent, Bertrand & **BAUTRANT** Valentine
- 24 **HUBERT Walter**, Grégory & **FARGUES Sylvie**

JUILLET 2023

- 22 **OTAZZI Didier**, Paul, Jean & **DALMAS Edwige**, Solange, Jeanne
- 29 **SAYES Guillaume**, Patrice, José & **BUIRON Elodie**, Danielle

AOUT 2023

- 12 **ROOTHAER Bertrand**, Claude, Paul & **GARNERO** Hélène, Andrée, Josette

SEPTEMBRE 2023

- 02 **DALFIN Geoffrey**, Thibault & **LEYDET Sandra**, Sarah
- 08 **SOBABE ALI Amrane**, Franck & **VALLET Anaïs**, Geneviève, Julie
- 09 **LEFEVRE Florian**, Albert, René & **SUDEL Sophie**, Françoise, Colette
- 15 **MASTERNAK Paul**, Henri, Joseph & **EYSSERIC** Morgane, Cindy
- 16 **CATINO Thibaut**, Nicolas & **REY Léa**, Heiani, Doriane

OCTOBRE 2023

- 14 **ROMAN Frederic** Denis Marcel & **VOREUX Laetitia**

JANVIER 2024

- 27 **RIEUSSET Jean-Baptiste**, Josph & **MASSON** Charlotte, Claude



MONSIEUR BOIS : UN CENTENAIRE AU PUY

Monsieur BOIS qui a fêté ses 100 ans le 11 octobre dernier, en compagnie de Mme. Lucienne DELPIERRE, Conseillère municipale déléguée à l'Accompagnement, au développement de l'animation du village et à l'organisation des festivités.

HOMMAGE À NICOLAS NICOLAOU, ANCIEN MAIRE DE LA COMMUNE



Figure historique de la vie du village, Nicolas NICOLAOU est décédé le 7 novembre dernier à l'âge de 91 ans. Élu auprès de Louis Philibert pendant près de 50 ans, il a été Maire de la commune entre 2000 et 2001. Également Président de la Boule Indépendante durant de nombreuses années, il aura consacré sa vie au service des Puéchens. Issu d'une famille modeste, son père étant cheminot et sa mère femme au foyer, Nicolas NICOLAOU a été chef de chantier toute sa vie après une formation initiale de tailleur de costume. Père de 2 enfants, eux aussi investis pour la commune, et de 3 petits enfants, il était connu et aimé de tous dans le village. Il aura mis sa joie de vivre et sa droiture au service de la commune. La Municipalité prend part à la douleur de toutes les personnes qui l'ont connu et présente toutes ses condoléances à sa famille.



*Tournoi organisé par le Futsal Puéchen
en mémoire de David REPRESA – samedi 23 septembre*

HOMMAGE À DAVID REPRESA

Le Futsal Puéchen a rendu un vibrant hommage à leur coéquipier David Represa, tragiquement décédé d'une crise cardiaque en pratiquant sa passion. Le 23 septembre dernier, le club a organisé un tournoi hommage en présence de la famille de David. Huit équipes, toutes issues du club ont commémoré leur coéquipier en arborant un maillot floqué « Tortilla », surnom affectif donné par ses partenaires de jeu.

David, issu d'une famille originaire du Puy était quelqu'un qui avait le cœur sur la main. Il avait repris l'entreprise familiale de maçonnerie créée dans les années 1980 et était très engagé sur la commune. Aîné d'une fratrie de trois, il était un pilier, « le papa » de son frère et sa sœur. David est parti trop tôt, emporté en pratiquant sa passion. La municipalité se joint à l'ensemble des Puéchens afin d'exprimer ses sincères condoléances à sa famille. Nous remercions Virginie REPRESA, sœur de David, de bien avoir voulu nous parler de son frère.

HOMMAGE À MOHAMMED MAZOUJ

Mohammed est décédé à l'âge de 33 ans des suites d'un cancer. Puéchen d'origine et reconnu dans le village, il avait fait de la musique sa passion sous son nom de scène Nostra. Il laisse un grand vide à tout ceux qui l'ont connu et sa musique résonne en nous comme un doux souvenir de sa présence. La municipalité se joint à l'ensemble du village et présente ses condoléances à sa famille et ses proches.

DÉCÈS

MARS 2023

- 01 **MONTALBANO** Jean
 01 **BANNINO**, née **SANZ** Marie, Antoinette, Françoise
 06 **VIGOUROUX**, née **VIDAL** Marie-Alix
 06 **SOPRANO**, née **SALERNO** Emma
 10 **PANICHI** Alain, Gérard, André
 11 **CAGNAT** Gérald, Adalbert, Virgile, Auguste
 12 **MORCLETTE** Raoul
 12 **BLANC** Christine, Michelle
 14 **CRUCIANI** René, Mathieu
 16 **GALVEZ**, née **ROSS** Suzanne
 18 **LABROT**, née **BONNAURE** Françoise, Marie, Adrienne
 23 **PASCAL** Albert, Paul, Robert, Joseph
 28 **SILAIRE** André

AVRIL 2023

- 04 **OLLIVIER** Pierre, Henri
 12 **BERVILLER** Jean-Marie, Nicolas
 14 **FERRAND**, née **MESSNER** Yvette, Claude
 14 **GAUCI** Henri, Christian
 14 **CHABALIER** Christian, Alfred, Auguste, Louis
 14 **KINGSLEY**, née **SHAW** Gillian, Lubina
 17 **ARNOUL**, née **BRUNET** Marguerite, Aurélie, Andrée, Magaly
 19 **POLO** Sauveur
 21 **JAUME** Georges, Justin
 25 **RAPHEL**, née **RAISON** Colette, Anne
 27 **MAKHLOUTI** Ammar
 28 **MARINARI**, née **ORSAL** Maryse, Thérèse

MAI 2023

- 01 **ARTAUD**, née **BLANC** Huguette, Simone, Emma
 04 **SANS**, née **RAMOND** Michèle
 06 **BRASSEUR**, née **GILLES** Michèle
 07 **ALLARD** Henri, Charles, Achille
 08 **PORTENSEIGNE**, née **TARANTO** Fortunée, Conception, Clara
 12 **ROCHE** Gilbert, Léon, Emile
 18 **EGIO**, née **ARNAUD** Renée, Jeanne, Marie
 20 **LABAT**, née **MORALES** Nély, Cécile, Marie
 21 **FABRE** Roland, Etienne, Marius
 24 **JACQUET** Roland, Jean

JUIN 2023

- 01 **ZERBOLA** Daniel
 01 **HUND**, née **URSELLE** Ghislaine, Colette, Fernande
 03 **LIORÉ** Alain, Henri
 04 **PALLISER** Georges, André
 06 **TAILLAN**, née **JULLIER** Marie Pierre, Elisabeth, Ernestine
 07 **JUND** Christian, Louis, Félix
 08 **GRAVIER** Luc, Hervé, Christian
 17 **BRESSOL** Jean-Christophe
 23 **VEYNE**, née **FLACELIERE** Hélène, Thérèse, Marcelle
 26 **CROUZET**, née **BARTOLI** Micheline, Louise
 30 **DEVITCH** Charles, André

JUILLET 2023

- 02 **BERTRAND** Michel, Georges, Bernard
 03 **GENET** Guy, Paul
 12 **CORDIER** Robert, Georges
 12 **JAMINON**, née **TOUILLON** Marie-Josette, Marguerite
 20 **ALLIONE** Claude, Joseph, Bernard
 27 **DEGOIX** Michel, Maurice, André
 28 **FOURNIER** Bernard, Gabriel
 28 **MONTERO**, née **MAURO** Claudette, Marie
 29 **CHAUVIN**, née **PLAYOULT** Jacqueline, Annie, Marguerite
 31 **VITAL**, née **VERDAGUER** Irène

AOUT 2023

- 01 **DELAHAYE**, née **TREMAUX** Odile, Marie, Hélène, Emilie
 05 **JUND**, née **LAUDET** Colette, Marie-Louise
 07 **NARI**, née **RUSSINI** Jacqueline, Fernande
 07 **GAHZI** Dalila
 14 **BOZEC**, née **MARTIN** Anne-Marie
 16 **ROMAN**, née **ARNOUX** Louise, Josette, Célestine
 17 **RAFFAELI** Jacques, Raymond, André, Léon
 21 **GASPARD**, née **COLONNA** Maryse, Catherine, Yvonne
 27 **OZANNAT** Gérard, Albert, Claude
 31 **COURATIER** Jean-Paul, Christian

SEPTEMBRE 2023

- 03 **DI MEGLIO**, née **CARDONA** Denise, Françoise
 03 **DUPRAT** Xavier, Gabriel
 03 **DUPUY** Gérard, Gabriel

1^{er} mars 2023 au 31 janvier 2024

- 04 **CHAZOT**, née **ROCHE** Renée, Danièle
 07 **VIT** Gilbert, Charles, Georges
 07 **MULERO** Christian, Paul, Francis
 09 **BERTIN**, née **BAQUIE** Rolande, Janine
 11 **PASCAL** Côte, Marie, Michel, Edmond
 15 **MARIUS**, née **VOUTSAS** Liliane, Pauline, Marie
 19 **COSTA**, née **PETIT** Huguette, Henriette
 23 **LISITA**, née **KOCIK** Christiane
 27 **MORALES** Antoine, Didier

OCTOBRE 2023

- 04 **VIOLET**, née **MIDY** Françoise Marie-Rose
 09 **BAGNOLY**, née **SOULEMA** Palomba
 10 **SERVIOL** Miguel
 10 **ORSANI**, née **GARIBALDI** Mady Jacqueline Marise
 11 **DUBUN**, née **RAMERO** Françoise Jeannine
 13 **SALERO** Charles, Manuel
 14 **GUERIN** Ginette, Rose, Aurélie
 20 **MASTERNAK**, née **HEYRIES** Elisabeth, Colette, Yolande
 23 **CHASSAUD** Yves Claude
 23 **KONOVAL** Kostiantyn
 25 **GASQUET** Rémi

NOVEMBRE 2023

- 05 **LOPEZ SANCHEZ** Diego Eusebio
 05 **MORACCHINI**, née **BARBIERI** Josette, Antoinette, Rosa
 07 **NICOLAOU** Nicolas
 08 **REYNAUD** Joseph, Roger, François
 09 **BOYER** Pierre Jean
 14 **POUPAUD** Gérard Ange Marie
 20 **CHOTIKIAN**, née **SCOTTO** Henriette, Claudie, Denise
 22 **RODRIGUEZ**, née **ORTA** Isabelle Patrice Carmen
 24 **GUILLAUX** Robert, Arthur
 25 **GHIGO** Denis, Florent, Emile
 27 **GINOUX**, née **CAS** Paulette Andrée

DECEMBRE 2023

- 01 **MAZOUJ** Mohammed
 08 **MARTIN**, née **BANCAL** Catherine Cécile
 15 **ARDID** Jules, Joseph
 21 **MERENTIER** Claude, Louis, Denis
 24 **TIMMERMANS** Max, Léopold, Gilles

- 26 **ARNAUD** Georges, Roger
 29 **FORNIELES** Antoine, Constantin
 30 **LEVERE** Maryse, Jacqueline

JANVIER 2024

- 01 **CHATEAUX**, née **HUSSON** Viviane
 01 **BRISSONNEAU**, née **DALLA BERNARDA** Sylviane
 03 **UGHETTO**, née **LERICHE** Gisèle, Renée, Marie
 05 **MAGONI**, née **FOLINO-GALLO** Luigina
 10 **BOULAN** Philippe, Pierre, Jean
 12 **ESPARON**, née **PIPINO** Brigitte, Laurence
 14 **TEZENAS DU MONTCEL** Hugues, Marie, Gérard
 14 **SALCEDO**, née **LANTER** Monique, Suzanne
 25 **IORIO**, née **GIRARD** Josiane, Aimée, Mauricette



LE MAG
 CHANGE DE
 FORMAT...
 POUR DECOUVRIR
 LES FESTIVITÉS
 PENSEZ À
 LE RETOURNER !

RETOURNEZ
 LE MAG
 pour lire la suite...

SOUVENIRS...



Grand Aioli populaire
Dimanche 17 septembre 2023



Exposition sur les traditions provençales
Décembre 2023



Salon ARTEM
2023



Inauguration des festivités de Noël



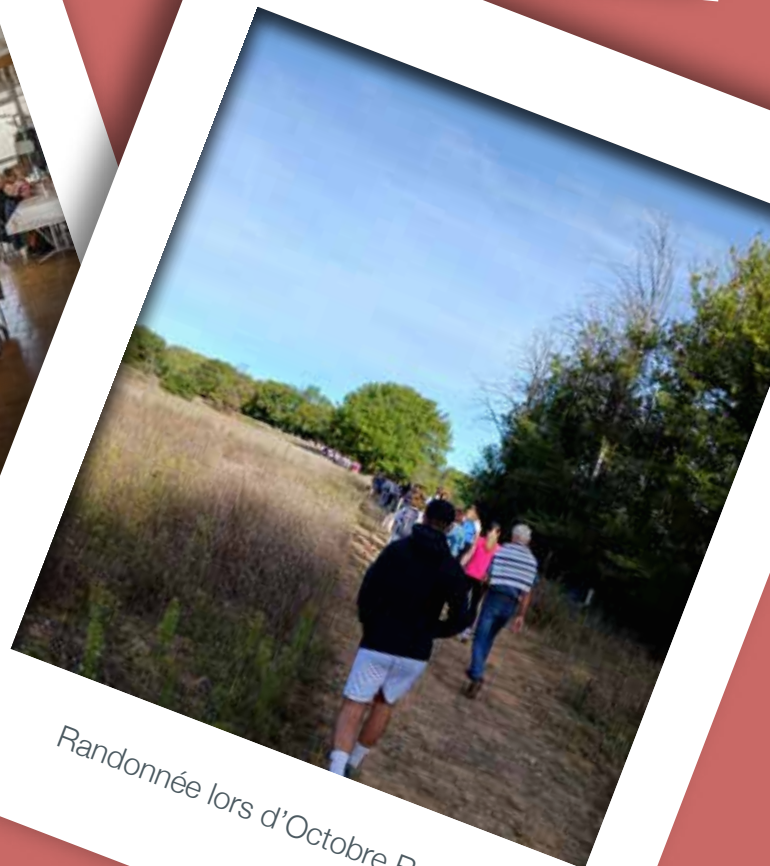
Sainte-Cécile 2023



Les Cadets de la Sécurité Civile 2023



Repas intergénérationnel
Février 2024



Randonnée lors d'Octobre Rose

RETOURNEZ
LE MAG
pour lire la suite...

LA PETITE VERRIÈRE



Nadège SERRET et Olivier CHARMADIRAS vous proposent un restaurant d'excellente qualité placé sur l'Îlot Rousseau. Non seulement la cuisine y est bonne, mais le lieu est aussi remarquable. Véritable phare de l'Îlot Rousseau, le restaurant a par ailleurs recruté deux jeunes Puéchens en CDD.

1^{er} bilan : Tout se passe bien, les événements et la disposition de l'Îlot Rousseau amènent beaucoup de monde. Nous avons vocation à remplir encore davantage le restaurant.

Ouvert le lundi, mardi, vendredi et samedi de 12h à 13h30 et de 19h à 21h et le dimanche de 12h à 13h30

CHEZ MADEMOISELLE COIFFURE



Nadège HABER a ouvert son salon de coiffure en juin 2023. Grâce à une décoration originale et différente des salons de coiffure ordinaires, à un service au petit soin, et des conseils à la pelle, le salon a vite su trouver sa place dans le village. Nadège est aussi coloriste de métier et co-gérante d'une entreprise proposant des services pour des mariages haut de gamme.

1^{er} bilan : Le salon tourne très bien et la clientèle est au RDV. Le village bouge de plus en plus avec les nouveaux arrivants et les nouveaux commerçants, c'est une belle dynamique qui est créée.

Ouvert le mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 18h30, le jeudi de 9h à 13h et le samedi de 9h à 17h

LA PIZZA DU VILLAGE



Jérôme BOUHRY vous propose une pizza contemporaine avec des produits frais et faits maison. Toutes les transformations de produits sont réalisées sur place. La pâte dispose d'un temps de maturation de 48h à 72h, permettant d'avoir une pâte plus digeste et aérée. La Pizza du Village travaille de concert avec les commerçants du village, les bouchers et les primeurs avec à l'esprit, l'idée de créer une osmose globale.

1^{er} bilan : Très satisfait ! Nous avons l'ambition de ramener encore davantage de monde, notamment grâce à notre pizza Momento, pizza temporaire réalisée en fonction des saisons.

Ouvert tous les jours de 18h à 22h sauf le mardi

BOUCHERIE CHEZ JU'



Julien MARTIN a repris l'affaire de François ROUSSEL, qui a assuré lui-même la transition en aidant régulièrement son successeur dans le commerce. Chez Ju' propose des produits traditionnels, de la charcuterie, des plats préparés faits maison ainsi que des viandes travaillées avec soin. Un commerce qui prône donc la continuité avec son prédécesseur tout en innovant pour le bonheur d'une clientèle déjà conquise.

1^{er} bilan : Très bien ! Je suis très heureux d'ouvrir mon commerce dans mon village d'origine.

Ouvert le lundi, mercredi, vendredi, samedi de 7h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 et le jeudi et le dimanche de 7h à 12h30



NOS NOUVEAUX COMMERCANTS

LES HALLES DU PUY



Angélique BAOUGRA vous propose un commerce de proximité, en phase avec les aspirations écocitoyennes de notre temps. En travaillant avec des primeurs à proximité, elle propose une offre riche de produits de saison et traçables. Son objectif est de créer un véritable lieu de vie où les Puéchens peuvent se rencontrer.

1^{er} bilan : Très contente d'être au Puy ! La ville est animée et nous allons proposer de plus en plus d'événements afin de faire vivre encore davantage le village.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 13h

BOUCHERIE PROVENCE VIANDE



Paul DURAO, aixois d'origine a ouvert la boucherie Provence Viande en juillet 2023. Il travaille avec des éleveurs locaux, dont certains du Puy et propose des plats variés et faits maison. Il souhaite très bientôt s'élargir à la charcuterie et se félicite du développement du commerce. Le boucher est par ailleurs en recherche d'apprentis venant de la commune, n'hésitez pas à candidater.

1^{er} bilan : Très content ! Il y a un vrai esprit de commerces de proximité et on voit que les clients veulent faire vivre les commerces du village

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h et le dimanche de 7h à 13h

L'ORIENTABLE



Yaël DAHAN NUNEZ et Joseph NUNEZ sont deux jeunes entrepreneurs originaires du village. Proposant à l'origine un foodtruck depuis 2017, ils ont décidé de trouver un local afin de répondre à la demande croissante de la population. L'Orientable propose un concept de « snacking ++ » avec des produits frais et faits maison.

1^{er} bilan : Tout marche très bien, nous avons de très bons retours. Nous venons du Puy donc nous avons à cœur d'offrir un cadre familial et de proximité.

Ouvert du lundi au samedi de 11h à 14h30 et de 18h30 à 23h et le dimanche de 18h30 à 23h



“ Vraiment plus propice que la maison, où l'on retrouve une ambiance de travail. ”

le
seize
ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ



Ludivine DUREY

Adjointe déléguée au Développement économique

Réguler la publicité et promouvoir des espaces économiques nouveaux

Le 20 novembre 2023, la municipalité a rencontré, avec les commerçants, la Métropole afin de parler du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) du Pays d'Aix. Ce règlement vise à protéger le cadre de vie et le patrimoine des communes du territoire. Il est un enjeu économique et écologique fort qui permettra de donner une dynamique nouvelle à l'offre commerciale du Puy. Son approbation finale est prévue courant 2024. Par ailleurs, nous vous rappelons que notre espace de coworking est ouvert. Véritable plus pour la commune, il a déjà accueilli des Puéchéens, mais aussi des étrangers à notre commune, désireux de trouver un cadre de travail propice. Avec les commerces des Jardins Rousseau à proximité, tout est fait afin de favoriser une ambiance favorable à l'épanouissement professionnel.

LE SEIZE : VOTRE BUREAU DANS LA VILLE

Votre espace de coworking vous accueille chaque jour de la semaine Avenue de la Bourgade. Réfléchi pour offrir aux Puéchéens un lieu de travail au plus près de chez eux, Le Seize dispose d'avantages certains. Outre l'accès au copieur multifonction, vous pouvez profiter d'un cadre convivial totalement propice au travail. Un environnement qui plaît de plus en plus comme l'indique Stéphanie, qui a passé ses deux mois d'été à préparer un concours au sein de notre espace : « il y a vraiment tout ce qu'il faut, les locaux sont toujours très propres ». La jeune Puéchienne a testé l'espace seule et à plusieurs et l'expérience reste satisfaisante « il y a de l'intimité, même à plusieurs, c'est agréable ». Alice, RH dans une entreprise parisienne a pu, quant à elle, profiter de l'espace afin d'effectuer des réunions en visioconférence, un lieu « vraiment plus propice que la maison, où l'on retrouve une ambiance de travail ». Nous vous rappelons que si vous souhaitez sortir de votre routine, vous pouvez effectuer vos réunions de groupes au sein du Seize.



NOS ASSOCIATIONS D'AIDE À L'EMPLOI

Bureau Municipal de l'Emploi (BME)

04.42.61.92.50

carole.cohaut@mairie-lepuy-saintereparade.fr

Mission Locale d'Aix (Antenne du Puy)

04.42.61.92.50

puy@ml.pa.org



LE BME : UN SERVICE EMPLOI SUR-MESURE

Le Bureau Municipal de l'Emploi (BME) est un lieu qui regroupe en un seul endroit plusieurs services offerts aux habitants du Puy en recherche d'emploi. Quel que soit son statut (jeunes, personnes inscrites à France Travail ou non, seniors, personnes en reconversion professionnelle, créateurs d'activité, autre), tout chercheur d'emploi trouvera au BME des structures pour progresser dans sa démarche :

- France Travail tient une permanence un mercredi par mois
- Le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) est présent 1 matinée par semaine
- La Mission Locale du Pays d'Aix partage ses locaux avec ceux du BME. L'un des 3 conseillers y est donc présent tous les jours
- À la demande, l'organisme de formation agréé ARES propose des actions :
 - Évaluation socle de connaissances et de compétences professionnelles
 - SAS Diagnostic projet
 - Prépa apprentissage

Le BME organise également des événements permettant de faciliter la recherche d'emploi des Puéchéens.



Philippe MAZEL

*Conseiller municipal délégué à la Dynamisation de l'Emploi et à l'Économie Sociale et Solidaire
Accompagner les Puéchéens vers l'emploi*

Le BME accueille les personnes qui ont un besoin lié à l'emploi et qui souhaitent être accompagnées : recherche d'emploi sur internet, formation, rédaction de CV, structures d'Insertion par l'Activité Economique, création d'activité, ... Nous mettons à disposition des demandeurs d'emploi un ordinateur pour que les candidats puissent réaliser des entretiens en visioconférence. Ils peuvent aussi l'utiliser pour envoyer, sous forme numérique, des documents : lettre de motivation, CV... Nous sommes fiers de pouvoir proposer ce service aux Puéchéens afin de faciliter leurs démarches et leur permettre de renouer avec le marché du travail.

★ Les jeunes
en
DURANCE

NOUVEAUTÉ : LES JEUNES EN DURANCE

Les 20 août et 30 août 2023, 43 jeunes des villages de la Durance, dont 10 jeunes Puéchéens ont pu profiter d'un séjour au centre de vacances de La Baume, à La Roque d'Anthéron. Les jeunes ont pratiqué des activités sportives telles que le tchoukball, le badminton ou encore le tir-à-l'arc. L'accent était également mis sur la culture avec une veillée « Quizz et énigmes » qui a permis de valoriser le travail de réflexion en équipe. Finalement, c'est une grande cohésion entre les jeunes des différents villages et un grand moment de convivialité qui sont ressortis de ce séjour.

Notre commune avait par ailleurs la charge du projet jeunesse baptisé « Les Jeunes en Durance ». Ce projet s'articulait autour de 3 moments phares : le séjour décrit en amont, la Fête de la Jeunesse, qui a eu lieu le 23 septembre dernier et une participation aux courses pédestres qui ont eu lieu dans le cadre d'Octobre Rose le 15 octobre. Vos enfants peuvent participer à ce type d'action en rejoignant La Casa.



Les «Jeunes en Durance» lors du séjour – Août 2023



NOS SERVICES ET ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

Nos services et associations de jeunesse

ESJ (Enfance, Sport & Jeunesse)
04.42.27.94.56 / esj@mairie-lepuy-saintereparate.fr
ODEL – La Casa :
06.17.84.17.65 / aurelie.marovelli@odelvar.com
ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) :
06.17.84.17.65 / aurelie.marovelli@odelvar.com
Centre socioculturel :
06.85.52.35.32 / julliendany@gmail.com

Nos services et associations des enfants en bas âge

Les Bouts d'Choux :
assolesboutsdechoux@gmail.com
Les P'tits Lutins : magaliben@orange.fr
La Farandole : 04.42.61.90.63

Nos associations de parents d'élèves

A tout collège : atoutcollege@gmail.com
PEP'S : peps.lepuy@gmail.com
FCPE Collège Louis Philibert :
jjeanjacqueschardon@gmail.com
Parents d'élèves Saint-Canadet :
pesaintcanadet@gmail.com

LA SEMAINE BLEUE, UNE SEMAINE PHARE POUR LES SENIORS

La « Semaine Bleue » s'est déroulée du 2 au 6 octobre 2023. Cette semaine est un événement important pour la municipalité qui a à cœur de valoriser et développer les liens entre les générations et de s'occuper des anciens du village.

Des activités sur mesure ont été proposées, de quoi répondre aux envies de chacun, en intérieur comme en extérieur. Ainsi, outre le traditionnel repas, qui a eu lieu au Domaine du Vert Moulin, les participants ont pu se promener dans le domaine du Château La Coste, au cœur du parcours d'art, fortement apprécié de tous, permettant aussi de resserrer les liens entre notre patrimoine et nos habitants.

La municipalité fait de la lutte contre la solitude [...] un des grands principes de sa politique sociale.

Pour répondre aux besoins croissants d'une meilleure connaissance des outils numériques, et surtout, de leur bonne appropriation, un atelier informatique a été mis en place.

Côté loisirs, un concours de boules a été organisé, en partenariat avec la Boule Indépendante, avec un lot garanti pour chaque participant. La semaine s'est terminée en musique avec le groupe de Tanguy LECOINTRE et Lionel LEVÊQUE, Les Oiseaux de Passage et son répertoire de chansons françaises.

La municipalité fait de la lutte contre la solitude du « bel âge », l'un des grands principes de sa politique sociale.



Concours de boules réalisé dans le cadre de la Semaine Bleue - Jeudi 5 Octobre

SENSIBILISER ET PRÉVENIR LE CANCER DU SEIN POUR MIEUX COMPRENDRE ET GUÉRIR

En France, 1,3 million de femmes de 50 à 74 ans, soit 1 femme sur 10, n'ont jamais effectué de dépistage du cancer du sein (33% des cancers féminins). Au Puy, l'ensemble des citoyens a agi pour Octobre Rose. La mairie et les commerces se sont habillés de rose grâce à la confection de 3500 fanions par l'association Assoyamage, en collaboration avec les bénévoles de la Ruche. Le 15 octobre avait lieu Sein Victoire, une journée annuelle organisée par l'Association des praticiens en gynécologie du Centre Hospitalier du Pays d'Aix (APHEG). Cet événement se passait pour la première fois sur la commune et nous sommes fiers d'avoir pu l'accueillir. Le patrimoine naturel du village a été mis à l'honneur au travers de trois marches de 3, 6 et 10km qui ont réuni plus de 1000 participants. L'association a également investi le Stade du Logis avec des stands de prévention, des animations, mais également des concerts. Sur la journée, c'est plus de 2000 personnes qui étaient présentes. Une manifestation réussie grâce à la mobilisation des élus, des bénévoles présents, mais aussi du tissu associatif du village. A noter l'élaboration des parcours de randonnées par l'association Kilomètre 610 avec l'APHEG et les élus avec la participation de la Société de Chasse. Des urnes, confectionnées par les résidents de l'EHPAD Korian Les Lubérons ont été disposées chez les commerçants durant tout ce mois de solidarité.



Jacqueline PEYRON

Conseillère municipale déléguée aux seniors
Prendre soin des aînés du Puy

Le village continue de présenter une riche offre culturelle aux seniors. Avec les animations prenant place au sein de la Semaine Bleue, c'est toute une réflexion sur le bien-être des personnes âgées qui a été mise en place. De l'isolement social à l'isolement numérique, la municipalité a tenu à rassembler les personnes et à leur offrir un moment de partage. Autre point à souligner, les repas intergénérationnels. Ces repas permettent de réunir toutes les tranches d'âge et faire vivre la discussion et le partage entre générations dans notre village.



Lucienne DELPIERRE

Conseillère municipale déléguée à l'accompagnement, au développement de l'animation du village et à l'organisation des festivités

Des activités intergénérationnelles pour faire vivre le village

Offrir aux plus jeunes et aux moins jeunes des animations qui leur correspondent est une priorité de la municipalité. La Fête de la Saint-Michel en est le parfait exemple avec des animations traditionnelles telles que notre aioli populaire ainsi que des activités pour les enfants et adolescents comme l'animation caisse à savon. Nous continuerons de promouvoir ces activités pour que la diversité intergénérationnelle fasse vivre encore davantage la commune.



Mireille ARNAUD

Adjointe déléguée à la Solidarité et Santé publique
Une fin d'année solidaire au village

La fin d'année a été riche en événements solidaires dans notre commune. Octobre Rose a été une véritable réussite avec l'événement phare Sein Victoire coorganisé par l'Association des Praticiens Hospitaliers en Gynécologie du Centre Hospitalier d'Aix-en-Provence, avec la commune. Je remercie toutes les personnes qui ont travaillé sur le projet : l'association bien sûr, mais aussi les bénévoles présents, l'EPHAD Korian Les Lubérons, le tissu associatif, les services municipaux de la commune (CCAS, ESJ, services techniques), la police municipale et la Gendarmerie de Venelles. En fin d'année, la municipalité a coordonné avec le CCAS, les journées de solidarité. Celles-ci ont eu lieu début décembre au profit de plusieurs associations : l'AFM Téléthon (Centre Socioculturel), Les Restos du Cœur et France Handicap. Merci pour votre générosité et votre présence en cette période si compliquée pour de trop nombreuses personnes. Chaque attention compte et la solidarité est une des réponses qui peut nous permettre, ensemble, de dépasser nos moments les plus difficiles.

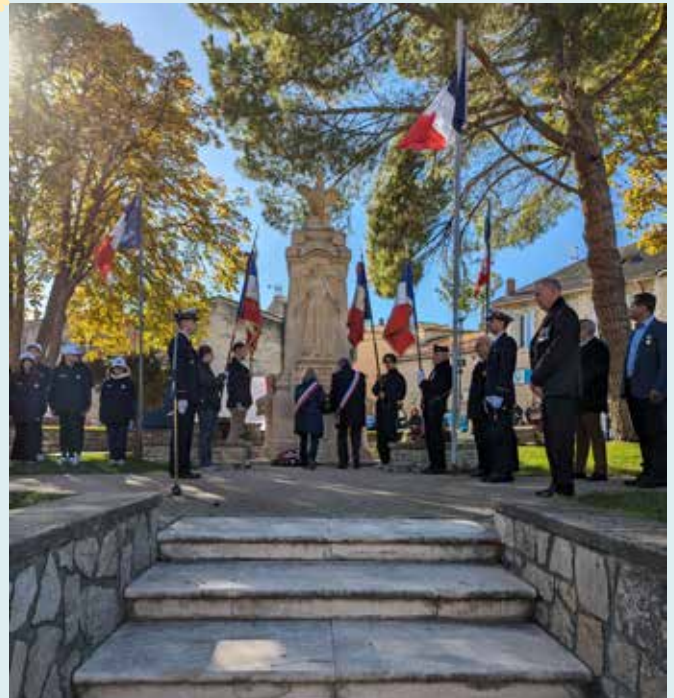


LE CCAS, PILIER DE LA POLITIQUE SOCIALE DE LA MUNICIPALITÉ

Au Puy, une politique sociale d'envergure est mise en place afin de répondre à chaque problématique, aussi unique soit-elle. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public local géré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Il est un outil de la politique sociale communale et au service des usagers. Il permet de vous répondre au mieux, en vous aidant dans vos diverses démarches. En ces temps difficiles, la précarité gagne toujours plus de terrain. Afin de lutter contre celle-ci, les minima sociaux ne suffisent pas et les aides mises en place par le CCAS sont un complément qui permet de prendre en compte les cas les plus singuliers. Elles ont beaucoup plus de latitude et sont plus souples que les dispositifs d'aides sociales nationales, relevant de démarches administratives, parfois contraignantes. Le CCAS a, au travers des permanences sociales tenues par Chantal LEOR, un rôle de médiateur auprès de partenaires divers tels qu'EDF, la Banque de France, la CPAM... Cet appui est essentiel afin que vos droits soient représentés et défendus auprès de ces institutions.

DEVENIR PORTE DRAPEAU : VALORISER L'HISTOIRE ET REPRÉSENTER L'AVENIR DU VILLAGE

Et si vous deveniez porte drapeau ? Représentant des symboles et des valeurs de notre pays, la mission de porte-drapeau est essentielle afin de perpétuer la mémoire des soldats tombés pour la nation. Face à la disparition de nos anciens, l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) recherche un nouveau ou une nouvelle porte-drapeau. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, contactez Monsieur JUMAIN : 06.41.69.69.24. Ouvert à tout âge



Chantal LEOR

Adjointe déléguée à l'Accompagnement social

Venir en aide à tous les Puéchens, sans distinction

Le CCAS continue d'être à votre écoute dans cette période d'inflation particulièrement rude pour les ménages les plus modestes. En qualité d'élue, l'action sociale est essentielle pour déployer une politique municipale au plus près des citoyens. L'étendue des missions du CCAS se révèle surtout dans le cadre des actions « extra-légales » que nous sommes en mesure de mobiliser. Il s'agit d'un large panel de mesures, précieuses pour leurs bénéficiaires ainsi que pour la cohésion sociale. Nous sommes un véritable « service public de l'action sociale locale » autour d'un triptyque qui a fait ses preuves : « solidarité, égalité de traitement, neutralité ». Après avoir mis en place le Micro-crédit, notre prochain objectif sera de continuer la mise en œuvre d'une politique sociale à la fois responsable et solidaire, pour garantir un meilleur accès à la santé pour tous. L'approche sociale étant en pleine mutation, elle n'est plus limitée à un accompagnement des personnes confrontées à un incident de la vie, elle concerne désormais tous les citoyens et intervient donc de façon transverse sur l'ensemble de mes compétences en qualité d'élue référente du CCAS ainsi que celles du Maire. Face aux 4.5 millions de Français ne pouvant souscrire une complémentaire santé ou contraints à une couverture minimale, la complémentaire santé solidaire (CSS) ne peut couvrir toutes les personnes aux revenus modestes. Ainsi, la municipalité réfléchit actuellement à des moyens permettant aux Puéchens d'être couverts au mieux et selon leurs besoins.



Les U13 du BOP champions la saison précédente – Juin 2023



J'ai réussi à faire évoluer certains jeunes et ça j'en suis très fier.

Anthony RAVERA

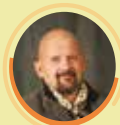


UN CHAMPION DANS NOTRE COMMUNE : RENCONTRE AVEC ANTHONY DU BOP



Anthony RAVERA, coach du BOP

A l'occasion du Forum des Associations, M. Le Maire a pu remettre les médailles aux jeunes champions du BOP qui ont terminé champions de 3^{ème} division dans la catégorie U13 la saison passée. L'occasion de rencontrer leur entraîneur, Anthony, figure majeure du club qu'il a co-repris en 2018 (il gère la partie terrain). Anthony est un pilier du Puy, entraîneur des U13, il a repris la même équipe de champions en U15 et les a inscrits en première et deuxième division, avec toujours la même ambition, gagner. Un véritable passionné qui a démarré le basket alors qu'il n'avait même pas 3 ans : « *Moi, c'est vraiment ma passion, le basket ça été une échappatoire quand j'étais enfant et puis ça m'a permis de bourlinguer un peu partout, j'ai joué à Orlando, en Serbie, en championnat de France, en Régionale* ». Également coach des U17 au Venelles Basket Club et assistant de l'équipe première qui évolue en Championnat Pré-Nationale, il a l'occasion de recoacher des anciennes têtes qu'il a déjà eues plus jeune au Puy : « *ça fait maintenant 10 ans que je suis coach. J'ai réussi à faire évoluer certains jeunes et ça j'en suis très fier* ». Engagé sur le plan sportif avec ses clubs, mais aussi directement dans la vie du village puisqu'il entraîne les classes des écoles élémentaires du Puy ainsi que celles de Rognes : « *J'ai 24/25 classes qui ont chacune 8 séances. A la fin de l'année, on organise un tournoi interclasse, c'est vraiment sympa* ». Mais aussi sur le plan social puisqu'Anthony participe à des activités d'initiation au basket avec des adultes atteints d'autisme au Foyer d'Accueil Médicalisé Les Capelières de Saint-Estève-Janson.



Rémi DI MARIA

Adjoint délégué à la Vie associative et au Sport

Une rentrée 2023 rythmée par le tissu associatif

La rentrée 2023 a été l'occasion de remercier tous les bénévoles des associations qui font vivre le village, au travers de notre Forum des Associations. La municipalité a notamment remercié les champions de la saison passée et nous sommes très fiers de les avoir dans notre commune. Animations, salon du jeu vidéo, activités sportives, les traditionnelles fêtes provençales, c'est toute la commune qui vit au rythme de la vie associative.

DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SOLIDAIRES AU VILLAGE

Le mois de décembre a été des plus festifs. Inspirant le partage, les fêtes de fin d'année se sont totalement couplées aux week-ends solidarité proposés par la municipalité, le Centre Socio-Culturel et les Restos du Cœur au profit de ces derniers, du Téléthon et de France Handicap. Avec une riche programmation alliant festivités musicales, théâtre, tombolas et grande brocante, les Puéchens se sont mobilisés et ont fait preuve d'une belle entraide. Une mobilisation qui s'est poursuivie avec l'arrivée de la magie de Noël. Le samedi 16 décembre, le centre du village s'est transformé en accueillant diverses animations. Pour les plus petits, une ferme animalière sur les Jardins Rousseau, des ateliers créatifs de Noël et la présence du Père Noël en personne. Pour les plus grands, le traditionnel Marché de Noël, des balades de Noël et animations culturelles. Une merveilleuse journée qui s'est terminée par un feu d'artifice faisant briller le ciel du village et les yeux des Puéchens.



Cérémonie des vœux à la population 2024

APAISSER, SÉCURISER & CONNECTER : LES MAÎTRES MOTS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

Samedi 27 janvier dernier avait lieu la Cérémonie des Vœux à la population par M. le Maire, Jean-David CIOT et le Conseil municipal. Une tradition qui, cette année, a rassemblé les Puéchens en nombre à la salle des fêtes. La cérémonie a notamment permis de présenter, en vidéo, le nouveau Quartier des Ecoles et le projet de Cinéma Théâtre. Trois mots d'ordres ont été soulignés : « *apaiser, sécuriser et connecter* ». C'était aussi l'occasion pour le Maire de valoriser le « *bien vivre* » au village en revenant sur certaines décisions fortes prises ces dernières années par la municipalité. Notamment le (re)développement du centre du village, la lutte contre les incivilités, particulièrement en ce qui concerne les dépôts sauvages, ou encore l'accroissement des missions de service public.

Priorités pour 2024 : les écoles et le cadre de vie. Avec la livraison du Parvis des Ecoles, le début des travaux d'extension de la cantine scolaire de l'École élémentaire La Quiho et l'École maternelle Arc-en-ciel et la rénovation du Mille Club. Le Maire est également revenu sur les derniers projets urbains, citant l'Eco-Quartier des Bonnauds, qui sera le « *dernier grand chantier urbain de la ville* ». L'année 2024 promet de redynamiser, grâce à ces ambitieux projets, le cœur culturel et historique du village.



LA CASA DÉSORMAIS OUVERTE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'Espace Jeunesse du village, « La Casa » est désormais ouvert durant les vacances scolaires. Pendant une semaine durant les petites vacances scolaires et plusieurs semaines durant les vacances d'été, La Casa proposera, de 14h à 18h, des animations et activités pour les jeunes du village.

ODEL VAR

04.86.91.30.65 – al.puysaintereparade@odel.var.com



Color Run – samedi 16 septembre 2023

FÊTE DE LA SAINT-MICHEL : UNE RÉUSSITE POUR LES GRANDS ET LES PETITS

La Fête de la Saint-Michel 2023 a tenu toutes ses promesses. Véritable cœur de la vie culturelle du village, la fête a proposé de nombreuses activités, pour les grands et pour les petits. Avec la volonté de M. le Maire de rapatrier la fête foraine dans le cœur du village, un flot continu de personnes a pu profiter pleinement de la manifestation.

L'occasion pour l'Îlot Rousseau d'accueillir certaines festivités et de s'implanter pleinement dans le cœur culturel du village avec plusieurs concerts. Une fois de plus, l'Aïoli est venu

Le feu d'artifice a également été une grande réussite avec plus de 900 personnes présentes aux Grandes Terres.

régaler les papilles des personnes qui s'y étaient inscrites. Avec 120 personnes au repas, celui-ci devient peu à peu un incontournable de notre Fête de la Saint-Michel. Le feu d'artifice a également été une grande réussite avec plus de 900 personnes présentes aux Grandes Terres pour l'admirer. Une localisation souhaitée par le Maire afin

d'incorporer les nouveaux Puéchens dans la vie du village. Un choix qui a porté ses fruits et qui pourrait donner des idées à de nouveaux lieux pour les prochains feux d'artifice.

FÊTE DE SAINTE-RÉPARADE : LA TRADITION AU CŒUR DU PUY

Près de 140 personnes se sont réunies le 1^{er} octobre afin de célébrer nos traditions provençales à la chapelle Sainte-Réparate. La fête de Sainte-Réparate est devenue une référence culturelle et historique de notre village. L'édition 2023 a été particulièrement une réussite : « *ça faisait longtemps qu'on n'avait pas eu autant de monde* » selon Emile NOUGUIER, Président de la Respelido de la Quiho, qui organise chaque année l'événement. Une audience qui est même montée à 150 personnes pour la traditionnelle messe en provençale. Trois tambourinaires étaient présents afin d'animer en chanson cette belle tradition du village.

Messe en provençale à la Fête de Sainte-Réparate – dimanche 1^{er} octobre 2023



Caisse à savon «la main» – samedi 16 septembre 2023



Pour moi, c'est surtout la volonté de partager un bon moment avec une bonne équipe et avec ma famille.



Frédéric AVAGNINA

FRÉDÉRIC AVAGNINA, MONSIEUR CAISSE À SAVON

La Saint-Michel était très éclectique cette année. L'animation caisse à savon a ravi grands et petits qui en ont pris plein les yeux avec les descentes, mais aussi et surtout, avec les designs des caisses. Frédéric AVAGNINA, à l'initiative de l'animation, est un passionné de caisses à savon. Il a, avec son équipe composée d'un de ses collègues et de son fils, construit 4 caisses à savon, utilisées pendant la Fête de la Saint-Michel. « Pour moi, c'est surtout la volonté de partager un bon moment avec une bonne équipe et avec ma famille. ». Déjà il y a quatre ans, il avait réalisé un événement similaire dans le village. Cette année, le Puéchen a aussi fait participer 4 jeunes de La Casa à la construction d'un véhicule « la main ». Un vrai travail d'orfèvre qui lui a pris plusieurs mois. Le Jour J, tout s'est bien passé, et pour cause, toute l'équipe avait à cœur de proposer des véhicules totalement fiables « Je ne suis pas à la recherche de la performance. On met un point d'honneur à ce que tout soit parfaitement sécurisé. Quand vous voyez les émissions de télé, ils explosent leurs véhicules, ils sont là juste pour une descente, nous, on veut vraiment les pérenniser ». Récupérés grâce à ses contacts ou chinois sur internet, les caisses à savon représentent un véritable business : « Il y a des véhicules qui peuvent valoir 1500 € ou 2000 € sur internet, c'est un vrai marché ». L'occasion de glisser que le Puéchen a l'ambition de construire « de A à Z » sa caisse à savon. Une animation qui a en tout cas plu à tous et qui pourrait revenir prochainement, avec peut-être de nouvelles idées : « L'idée serait d'avoir encore plus de véhicules pour pouvoir faire 2 ou 3 descentes, les gens pourront alors vraiment voir un panel de véhicule différent ».



Bruno RUA

Conseiller municipal délégué aux Cérémonies

Des animations rassemblées dans le cœur du village pour la Saint-Michel

Nous avons cette année décidé de rapatrier les forains dans le cœur de la ville afin de mieux les incorporer dans la Fête de la Saint-Michel et ainsi offrir aux enfants un centre d'intérêt supplémentaire. Je les remercie pour leur venue, ils ont créé une vraie valeur ajoutée à l'événement. C'est aussi toute une symbiose qui est créée afin de favoriser la vie culturelle du village avec des animations à la fois pour les parents avec celles parties prenantes de la Saint-Michel et pour les enfants avec la fête foraine.

RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS 2023

Le Forum des Associations 2023 qui a eu lieu le samedi 9 septembre a été l'occasion pour tous les Puéchens de découvrir l'offre associative du village. Fort de ses nombreuses associations, ce fut une belle fête pour la commune. M. le Maire a profité de l'occasion pour remettre des médailles aux sportifs du BOP, de la Team LDM Boxe et du Club Nautique, pour leurs exploits sportifs de la saison passée.



Démonstration du Bushido
Budo Club - 9 septembre 2023



Le stand de la Respaldo
de la Quiho - 9 septembre 2023



Maryvonne PESTRE

Conseillère municipale déléguée à l'accompagnement de la vie culturelle et à la mise en valeur du Patrimoine

Promouvoir la culture pour tous

Nous avons la chance d'avoir une riche offre culturelle dans notre village. Notre souhait est d'aller encore plus loin et d'offrir à tous les profils une offre qui lui correspond. Nous avons deux mots d'ordre : découverte et accessibilité. La Saint-Michel a été un parfait vecteur intergénérationnel et nous devons construire sur cette réussite pour proposer des animations sur-mesure.



Emmanuelle BAUDE, propriétaire du Domaine Tour Campanets

ENTRE PÉDAGOGIE ET NATURE : LES NOUVELLES AMBITIONS DE TOUR CAMPANETS

Le Domaine Tour Campanets fait partie intégrante du paysage agricole et culturel du Puy. Emmanuelle BAUDE, propriétaire du domaine, en est très fière. Valorisant les notions de « *nature* » grâce à un domaine boisé, qui permet aux visiteurs de pouvoir se relaxer en toute quiétude ; ainsi que la notion de « *pédagogie* » avec une approche éducative dans la dégustation de ses produits, Tour Campanets n'en finit plus d'innover. Souhaitant être un « *centre de ressource* », et passer du « *savoir-faire au faire savoir* » la propriétaire propose un voyage centré sur les 4 saisons et les 5 sens créant ainsi une approche globale du vin et de la Nature. Une offre toute trouvée pour les visiteurs de la région qui « *auront une raison supplémentaire de venir au Puy* ». Mme BAUDE insiste particulièrement sur la diversité des offres viticoles

du village : « *Les domaines du village se complètent et permettent aux consommateurs une multiplication d'offres il n'y a pas de concurrence entre nous* ». Tour Campanets se diversifie et apporte un nouveau souffle à son activité. Le domaine propose des activités concentrées sur le vin telles que des ateliers dégustation, la visite du domaine ou encore des cours d'œnologie, mais aussi des activités en plein air avec une offre sur mesure permettant de pique-niquer sur le domaine avec des produits du terroir. L'objectif ? « *Réussir à perdre le visiteur, qu'il oublie son quotidien le temps de sa visite* ». C'est aussi sur le plan événementiel que Tour Campanets poursuit sa démarche de nouveautés. Après le succès du Fascinant week-end et son « *sentier des lucioles* » en octobre dernier, le domaine souhaite encore davantage



Réussir à perdre le visiteur, qu'il oublie son quotidien le temps de sa visite.



pousser les manifestations festives. A partir du 5 juillet et pendant tout l'été, le domaine proposera un programme œnotouristique sur mesure.

Tous les vendredis, Tour Campanets valorisera la nature avec des animations musicales et lumineuses. « *Une convivialité apéritive et distrayante, nous irons du Jazz jusqu'à la House en passant par le lyrique* ». Mme BAUDE souhaite également continuer ses collaborations avec la municipalité après le grand succès du premier café littéraire de la saison, en octobre dernier. « *Je pense que je travaille pour la beauté du paysage du village donc je travaille*

de concert avec la municipalité » analyse la propriétaire qui rappelle que le domaine est ouvert aux propositions de festivités des associations du village. L'occasion d'annoncer que l'édition 2024 de la Nuit des Étoiles aura lieu sur le domaine le 24 août prochain.



Le sentier des lucioles

UN DYNAMISME CULTUREL LOCAL

PÉRENNISER NOS CAFÉS LITTÉRAIRES

Le samedi 21 octobre a eu lieu la rentrée littéraire du Puy. L'occasion de lancer une nouvelle saison des cafés littéraires. Marie-Blanche CORDOU, chroniqueuse chez France Bleu Provence, a pu animer une rencontre avec les auteurs René FREGNI, François MOUREN PROVENSAL et Thierry LAIGLE au Domaine Tour Campanets. Une rentrée littéraire réussie dans un cadre optimal. Ces cafés littéraires ont vocation à devenir récurrents pendant toute l'année. De nouveaux cafés littéraires auront lieu en partenariat avec la bibliothèque.



Premier café littéraire de la saison à Tour Campanets – Octobre 2023



Josyane JADEAU

Conseillère municipale déléguée au Patrimoine
Culture et patrimoine au cœur du village

Le patrimoine de notre village a été grandement mis en avant en 2023. Entre les Journées du Patrimoine, les événements de la Respelido de la Quiho, ou encore notre Fête de la Saint-Michel, c'est tout le village qui a profité de notre richesse culturelle. Le samedi 21 octobre, nous avons par ailleurs relancé nos cafés littéraires. L'objectif est de fidéliser ces rendez-vous et d'en proposer encore davantage aux Puéchens au travers des rencontres avec la bibliothèque. Ces rencontres permettent de faire prospérer l'échange et le partage intergénérationnel autour de la littérature.



S'UNIR POUR LA CULTURE

Réaffirmer les liens entre les citoyens c'est aussi réaffirmer nos liens avec les communes voisines. Ainsi, notre village a constitué avec les villes de Saint-Paul-Lez-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence, Meyrargues, Saint-Estève-Janson et La Roque d'Anthéron un nouveau collectif afin d'optimiser la programmation culturelle de chacun et d'assurer une meilleure diffusion de cette dernière. Durance Rive Gauche permettra de valoriser les actions de chaque commune et de donner une valeur ajoutée à celles-ci auprès des instances régionales, départementales et métropolitaines. Les journées du patrimoine 2023 étaient un premier test grandeur nature. Au Puy, notre patrimoine a été mis à l'honneur par des visites accompagnées de la chapelle, nos deux églises, la Quiho et nos gravières. D'autres actions ont depuis été mises en œuvre. Pour les communes souhaitant davantage s'engager pour la préservation de l'environnement, une charte de bonne conduite écocitoyenne est en cours d'élaboration. L'ambition étant de créer une nouvelle échelle plus pertinente pour nos concitoyens et mieux ancrée dans son temps.

RESTAURER NOTRE PATRIMOINE

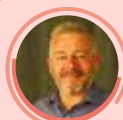
La chapelle Sainte-Réparate va avoir le droit à une petite rénovation. André DEYME, membre de l'Association « Foyer rural de Bellefontaine » a offert à la commune un vitrail. Celui-ci sera posé à la chapelle très bientôt. La petite ouverture existante sur le mur arrière de la chapelle sera agrandie afin d'y placer un châssis de bois de chêne autour du vitrail.



Visite de la chapelle lors des Journées du Patrimoine - 16 septembre 2023

LE PATRIMOINE DU VILLAGE À L'HONNEUR

Par concours de circonstance, les Journées du Patrimoine 2023 ont eu lieu le même week-end que notre Fête de la Saint-Michel. L'occasion pour les néo-Puéchens de découvrir notre Histoire tout en profitant des festivités du village. Avec des visites des églises, à Saint-Canadet et dans le village ainsi que la chapelle Sainte-Réparate, mais aussi des visites plus naturelles avec le Domaine de la Quiho et les Gravières de la Durance, c'est l'histoire du Puy qui a été retracée. La municipalité travaille déjà à l'organisation de l'édition 2024 qui aura lieu les 21 et 22 septembre prochains.



Emmanuel ANDRUEJOL

*Conseiller municipal délégué au Tourisme, Animations et consommation responsable
Valoriser la culture grâce à la Maison du Tourisme*

La Maison du Tourisme est devenue un lieu de rencontre où se mêlent informations pratiques sur notre commune et culture grâce aux expositions permanentes qui s'y tiennent. Nous sommes constamment en dialogue avec les offices de tourisme du nord du Pays d'Aix afin de pouvoir valoriser la riche offre culturelle de notre région. Nous travaillons actuellement sur une offre de location de vélos afin d'offrir aux Puéchens et aux touristes qui nous visitent un moyen de transport écologique qui fera la part belle à notre patrimoine.



*Rentrée culturelle par l'Association Musicale du Puy
Vendredi 15 septembre 2023*

SALON ARTEM 5^{ÈME} ÉDITION : UNE NOUVELLE RÉUSSITE

Organisé par Francis SAPENA, le Salon ARTEM a eu lieu le samedi 25 et dimanche 26 novembre dernier à la salle des fêtes. Fort de ses 27 exposants, l'événement a cette année encore, su trouver son public avec une affluence d'environ 400 personnes. Une rencontre artistique mais aussi humaine puisque le salon œuvre pour la bonne cause en s'associant au centre Ressource d'Aix-en-Provence, qui vient en aide aux personnes atteintes de cancer et leurs proches. Un remerciement à M. SAPENA pour l'organisation de ce bel événement, aux artistes bien sûr, ainsi qu'aux services techniques et administratifs de la municipalité.



Salon ARTEM 5^{ème} édition - Novembre 2023



La représentation du CIAM sur les Jardins Rousseau

LE CIRQUE ARTISTIQUE AU PUY : UN MOMENT DE PARTAGE EN FAMILLE

Plus de 500 personnes ont assisté à la représentation du CIAM (Centre International des Arts en Mouvements basé à Aix-en-Provence) aux Jardins Rousseau le 9 septembre dernier. Un sacré spectacle qui a émerveillé aussi bien les plus petits que les plus grands. Le CIAM ne fait pas simplement du cirque, mais propose des spectacles culturels d'un niveau supérieur. Derrière cela, il y a une vraie volonté sociale de partager la passion des arts du cirque et de créer une passerelle entre la culture et la société. Innovant et proche des spectateurs, les troupes du CIAM aiment se produire dans les villages pour contribuer à la diversification de l'offre culturelle et démocratiser les valeurs du spectacle vivant.



Patricia GIRAUD

Conseillère municipale déléguée à la Vie culturelle

La culture au cœur du Puy

Grâce à l'implantation des Jardins Rousseau en plein centre du village, c'est une toute nouvelle configuration culturelle qui peut être envisagée. La venue du CIAM le 9 septembre dernier et la Rentrée Culturelle la semaine suivante, en témoignent parfaitement. L'offre culturelle est davantage enrichie cette année afin d'offrir à l'ensemble des Puéchens des loisirs qui ont du sens avec leurs aspirations.



Votre MAG évolue



Avec la volonté d'innover, nous vous proposons une toute nouvelle expérience de lecture ludique de notre magazine municipal. Votre nouveau numéro du MAG se dévoile dans deux sens différents.

Avez-vous des idées pour de nouvelles rubriques ou de nouveaux sujets ? Aidez-nous à améliorer cette expérience et donnez-nous votre avis sur votre lecture à l'adresse mail suivante : com@mairie-lepuysaintereparade.fr.

La rédaction

Vivre le Puy

03

CULTURE

Promouvoir l'art au village et valoriser le patrimoine

09

SPORT

Encourager les champions du Puy

12

SOCIAL

Connecter les Puéchens pour élargir les horizons

06

FESTIVITES

Des animations innovantes et respectueuses de nos traditions

10

SOLIDARITE

Un village uni dans l'entraide

13

ECONOMIE LOCALE

Un cœur de village vivant

Directeur de la publication : Jean-David Ciot
Rédaction : Mairie du Puy-Sainte-Réparate
Graphisme : OSCO Design - www.osco.fr
Dépôt légal : 22 janvier 2009 -
Imprimerie : N° siret 39265813400037 - Imprimé sur papier recyclé



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE



Mairie du Puy-Sainte-Réparate www.ville-lepuysaintereparade.fr 04 42 61 82 36 contact@mairie-lepuysaintereparade.fr

VIVRE LE PUY

SAINTE-RÉPARADE

36



Inès Imbert, jeune athlète couronnée à la Course Kids 2023



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE